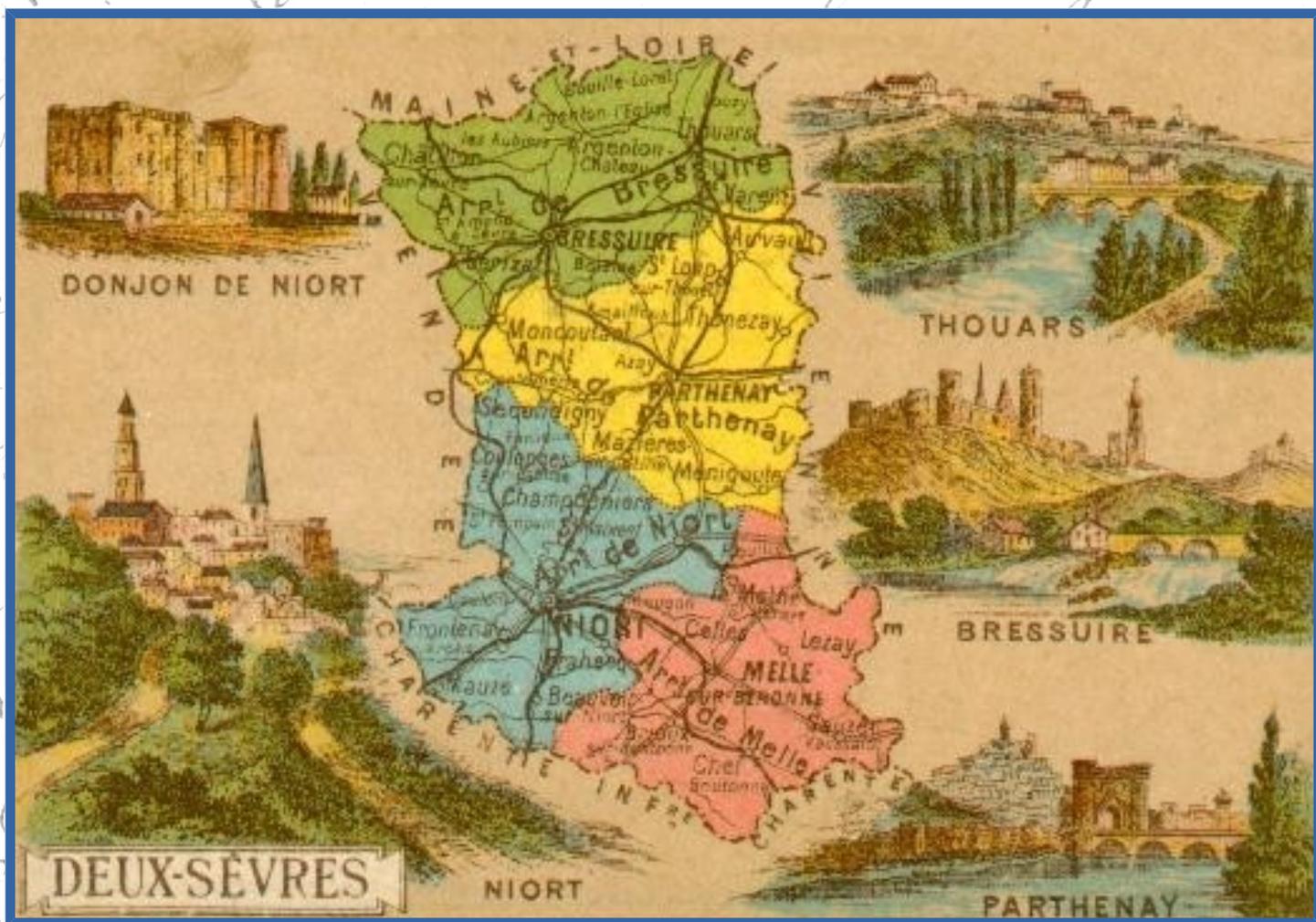


LA REVUE DU CERCLE
Généa
79

MARS 2017 — N° 100

LA REVUE DU CERCLE
GÉNÉALOGIQUE
DES DEUX-SÈVRES



N° 100 : 25 ANS DE GÉNÉALOGIE

SOMMAIRE

Le mot du président	page 2
Un numéro exceptionnel	page 3 et 4
Rétrospective	pages 5 à 56

Les articles ont été sélectionnés, retranscrits et commentés pour chaque année par :

- Yasmine Guilbard	1991
- Yasmine Guilbard	1992
- Nicole Bonneau	1993
- Nicole Bonneau	1994
- Danièle Billaudeau	1995
- Nicole Bonneau	1996
- Raymond Deborde	1997
- Yasmine Guilbard	1998
- Yasmine Guilbard	1999
- Nicole Bonneau	2000
- Raymond Deborde	2001
- Danièle Billaudeau	2002
- Danièle Billaudeau	2003
- Raymond Deborde	2004
- Nicole Bonneau	2005
- Danièle Billaudeau	2006
- Yasmine Guilbard	2007
- Yasmine Guilbard	2008
- Danièle Billaudeau	2009
- Danièle Billaudeau	2010
- Raymond Deborde	2011
- Raymond Deborde	2012
- Raymond Deborde	2013
- Danièle Billaudeau	2014
- Nicole Bonneau	2015
- Raymond Deborde	2016

Le mot des Archives	pages 57 à 59
Paléographie	page 60
En conclusion	page 60



CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES DEUX-SÈVRES

Siège social : Archives départementales
26 rue de la Blauderie 79022 NIORT CEDEX
Siret n° 409 984 0085 0001
Association loi de 1901 – J.O du 4.07.1990

☎ 05 49 06 79 22 Local Archives
départementales

☎ 05 49 08 53 40 Local Pierre de Coubertin
(laisser un message)

Courriel genea79@wanadoo.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	Jean-Jacques MAUPETIT
Vice-présidents	Danièle BILLAUDEAU Raymond DEBORDE

Secrétaire	Sylviane CLERGEAUD
Secrétaires adjointes	Francette CONANEC Brigitte PROUST

Trésorier	Claude BRANGIER
Trésorière adjointe	Nicole BONNEAU

Administrateurs	Marc BOUCHET Gaby BRAULT Nadège DEJOUX Christian FLEURY Yasmine GUILBARD Serge JARDIN Marguerite MORISSON Michelle PELMONT
-----------------	---

ADHÉSION ET ABONNEMENT 2017

- Cotisation de base incluant l'accès à la revue en ligne :	25 €
- Droit d'entrée : pour 1 ^{ère} adhésion seulement :	10 €
- Supplément pour la revue version papier :	20 €
- Supplément pour la revue papier hors France métropolitaine :	35 €

Rédacteurs de la revue : Danièle BILLAUDEAU et Raymond DEBORDE

Responsable de la Publication : Jean-Jacques MAUPETIT

Reproduction interdite des textes et illustrations.

Les articles n'engagent que leurs auteurs ou signataires.

Les articles et documents ne sont pas retournés.

Version papier imprimée par Copy Couleurs.

Chères adhérentes, chers adhérents

Ce numéro exceptionnel retrace en effet nos 25 années d'existence. Il faut tout d'abord remercier l'ensemble des rédacteurs qui ont parcouru la totalité des revues passées, pour en faire émerger les moments forts, les anecdotes, les faits divers, les remèdes anciens, des idées de menu, et bien d'autres choses...

Cela m'a permis aussi après avoir parcouru les précédents numéros, d'effectuer une liste d'actes de Deux-Sévriens qui se sont mariés ou qui sont décédés hors de notre département. Ces informations ont été données par des adhérents ou par des cercles voisins, et elles ont été diffusées sur plusieurs revues. Cela représente, au jour où j'écris ce petit mot, pas moins de 4 200 actes. Ils seront bientôt sur notre site.

Cette revue est la vôtre depuis toujours. Nous ne remercierons jamais assez l'ensemble des personnes qui nous ont fait passer un article. Aussi, je vous encourage à faire de même. Nul besoin d'être un grand écrivain pour nous faire connaître une recette ou pour nous relater un fait divers. Enfin, notre département recèle certaines richesses méconnues, faites-nous les découvrir.

Enfin, je souhaite que vous remerciez chaleureusement madame Nicole Bonneau qui a été longtemps, seule, la rédactrice en chef de cette revue.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Jean-Jacques Maupetit



UN NUMÉRO 100 EXCEPTIONNEL !

Notre revue n° 100 est en ligne dans sa version numérique. Quelle évolution depuis l'époque où nous la réalisons à l'Hôtel de la vie associative ! Nous avons composé ce numéro « rétrospective » avec beaucoup d'intérêt, d'amusement et aussi avec parfois beaucoup d'émotion, mais quel plaisir de mesurer ce chemin parcouru ensemble. Nous vous livrons quelques images et quelques chiffres intéressants pour appréhender cette (r)évolution.

LE CERCLE ET SON BULLETIN GÉNÉA79



Ici réalisé manuellement « à Cugnot » à Niort



Un véritable travail de fourmis et de force !

Nous aurions pu compter les pas pour chaque tour de table et le nombre de tours autour de la table, nécessaires pour assembler la cinquantaine de pages que d'autres avaient écrites au préalable. Nous aurions pu compter le temps passé à composer la revue, à mettre les 500 exemplaires sous plis une fois réalisés, coller autant de timbres, nous aurions pu calculer le poids soulevé pour les transporter de la table à la voiture (en utilisant l'ascenseur quand il n'était pas en panne) de la voiture au parking, du parking au bureau de poste. Nous avons renoncé parce que lorsqu'on aime, c'est bien connu, on ne compte pas !

LE CERCLE : 26 ANS ET 6 PRÉSIDENTS

1990 à 1997 : M. Marcel Ducoin (**fondateur**)

1998 à 2003 : M. Michel Maumon

2003 à 2008 : Mme Marguerite Morisson

2008 à 2015 : Mme Danièle Billaudeau

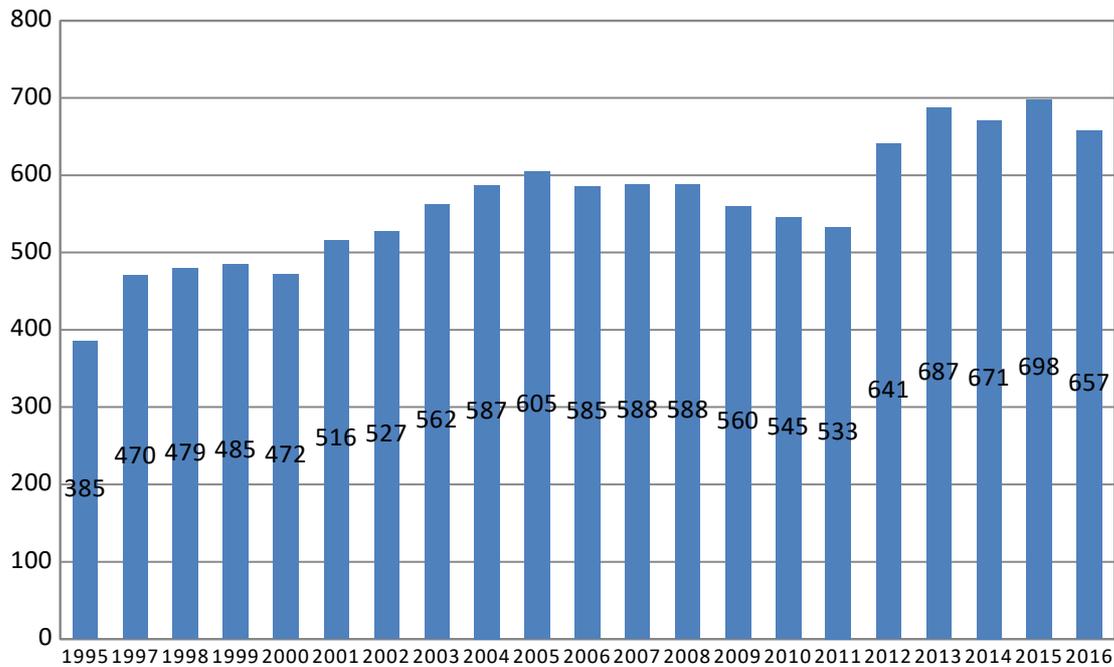
2015 à 2016 : M. Jean Saint-Martin

2016 à ce jour : M. Jean-Jacques Maupetit

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SE DÉCENTRALISE EN FRANCHISSANT LE SIÈCLE !

17 mars 1995	Niort (hôtel de la vie associative)	17 mars 2007	Bressuire
22 mars 1996	Niort (hôtel de la vie associative)	mars 2008	Niort (musée d'Agesci)
21 mars 1997	Niort (hôtel de la vie associative)	14 mars 2009	Parthenay
21 mars 1998	Niort (hôtel de la vie associative)	27 février 2010	Niort (Bessines)
20 mars 1999	Niort (hôtel de la vie associative)	2 avril 2011	Bougon (musée des Tumulus)
25 mars 2000	Bressuire (médiathèque)	17 mars 2012	Ménigoute
24 mars 2001	Saint-Maixent-l'École	23 mars 2013	Celles-sur-Belle
mars 2002	Niort (hôtel de la vie associative)	15 mars 2014	Niort (patronage laïque)
29 mars 2003	Mauléon	14 mars 2015	Sainte-Verge
20 mars 2004	Parthenay	1^{er} avril 2016	La Mothe-Saint-Héray
12 mars 2005	Saint-Maixent-l'École	25 mars 2017	Saint-Aubin-le-Cloud
11 mars 2006	Thouars		

ÉVOLUTION DU NOMBRE DES ADHÉRENTS



Une première lecture de ce graphique, établi avec les données relevées depuis 1995, permet de dire que, pour la 5^{ème} année consécutive, nous dépassons allègrement la barre des 600 adhérents, flirtant même en 2015 avec celle des 700. Nous devons cet exploit à la création de notre site internet « genea79.fr » incluant l'accès à la base de données en ligne.

ÉVOLUTION DE NOTRE BASE DE DONNÉES

Date	Nombre d'actes	Minitel	Base payante ou CD	Internet
31/12/1995	40 000	3617 genealogy.com		
31/12/1997	200 000	3617 genealogy.com		
31/12/1999	270 000	3617 patro.com		
31/12/2001	578 000	3617 patro.com		
31/12/2002	700 000	3617 ABMS	genea.com	
31/12/2003	800 000	3617 ABMS	genea.com	
31/12/2004	946 705	3617 ABMS	genea.com	
31/12/2005	1 006 763	3617 ABMS	genea.com	
31/12/2006	1 200 000	3617 ABMS	patro.com	
31/12/2008	1 275 000		genealogie.com	
31/12/2011	1 664 918		genealogie.com	
31/12/2013	1 851 752		genealogie.com	www.genea79.fr
31/12/2014	1 971 141			www.genea79.fr
31/12/2015	2 019 171			www.genea79.fr
31/12/2016	2 057 153		genealogie.com	www.genea79.fr

Et il faut ajouter depuis 2016 les accès aux bases de données nationales Geneabank et Bigenot.

Danièle Billaudeau

1991 : ÉVÉNEMENT EN DEUX-SÈVRES, PREMIER BULLETIN DU CERCLE DE GÉNÉALOGIE DES DEUX-SÈVRES

Le mot du Président en 1991, Marcel DUCOIN :

« ...Ouf, enfin nous bouclons, je sais que vous êtes impatients, mais vous serez indulgents pour ce premier BULLETIN, il comporte bien des imperfections, mais il va devenir deux fois par AN, notre moyen de communication... »

Parmi les articles présentés, voici celui de J. Cathelineau-Béjuge, concernant les enfants... mais pas n'importe lesquels : les enfants trouvés. Ceux dont la vie débute difficilement, et pour lesquels les généalogistes vont s'essayer à l'exercice quasiment impossible d'effectuer une recherche.

LES PETITS ENFANTS DE L'ÉTAT CIVIL

...La lecture des actes de l'état civil est quelquefois monotone, voire rébarbative : toujours les mêmes formules, qui se répètent tout au long du registre... et si nous les déchiffrons de bon cœur, c'est parce que nous espérons bien y trouver le nom et prénom de l'ancêtre recherché. Cependant en recherchant un hypothétique ascendant, je me suis rendu compte qu'au moins une catégorie d'actes échappait à la monotonie ambiante : celle des enfants trouvés. Un officier d'état civil particulièrement consciencieux dresse à chaque « découverte » un procès verbal extrêmement détaillé. Au moins, ces enfants qui démarrent plutôt mal dans la vie, ont-ils la chance d'avoir une véritable « photographie » de leur aspect lors de leurs premières heures dans ce monde... Nous sommes également renseignés sur la façon dont on habillait les nouveau-nés du siècle dernier. Voyons comment cet officier d'état civil relate la visite matinale du sieur René Fournier, 42 ans, qui tient ce 15 août l'auberge du Chêne-Vert, commune de Breloux, village de La Crèche, sur la route de Saint-Maixent :

« ...il nous a déclaré que le jour même à 2 heures du matin, étant seul, il a trouvé, sur le perron à côté de la porte d'entrée de la maison, un enfant tel qu'il nous le présente, emmailloté d'un linge ou couvre tout de tiretaine grise, d'un autre linge de droguet, d'un autre linge aussi de droguet, les deux roux, avec une petite chemise, une brassière d'indienne à fond bleu piqué de rouge, une coiffe de toile blanche fine, un bonnet en coton à fond bleu piqué de blanc, une calotte avec une petite dentelle, plus un mouchoir d'indienne à fond bleu à fleurs rouges, un (*mot illisible*) pour lui soutenir la tête. Nous n'avons trouvé sur le corps de l'enfant, ni dans aucun de ses vêtements aucune marque. Nous n'avons trouvé, outre les vêtements ci-dessus détaillés (qu'un) mauvais bonnet en indienne de différentes couleurs, une calotte de grosse toile, deux mauvais mouchoirs qui ne mentionnaient non plus aucune marque. Après avoir visité l'enfant, avons reconnu qu'il était de sexe masculin, qu'il paraissait âgé d'un jour. De suite avons inscrit l'enfant sous les nom et prénom de CHENEVERT Pierre, et avons ordonné qu'il fut remis à Monsieur le Préfet par Madame PINCEMAILLE, épouse de l'instituteur de notre commune. De quoi avons dressé procès-verbal en présence de René FOURNIER et Louis TROCHARD, qui ont signé avec nous, après que lecture leur a été faite du contenu du présent procès-verbal... »



En 1991, les ordinateurs n'étaient pas encore entrés dans les foyers et il n'y avait pas notre site internet avec sa belle base de données. Pendant longtemps, la revue du Cercle a beaucoup servi à aider les généalogistes amateurs, grâce à sa rubrique « questions-réponses » qui dépassera bien souvent les 10 pages ! Ce n'était pas encore le cas pour ce premier numéro.

QUELQUES EXTRAITS DES QUESTIONS-RÉPONSES

(bulletin de septembre 1991)

Questions :

N° 108 DE NIOR(T)

Rech. o Antoine DENIOR (La Mothe-Saint-Héray 1690 ?) protestant ayant émigré en Angleterre
Colin MITCHELL

N° 147 PERRAULT-SALLE/JANVIER

Rech. rens. sur couple Jean-Pierre PERRAULT-SALLE et Marie-Anne JANVIER, période 1640-1640, paroisse Mougou, lieu-dit Courteil. Leur fils Abraham vécut à l'île de Ré avant de s'exiler à Londres. Le père de Jean-Pierre est supposé être Isaac de Sailly, duc de France.
Kent SALLE

Réponses :

Nous ne sommes pas encore très lus, ce qui explique le petit nombre de réponses. Le Comité de rédaction incite tous les lecteurs à répondre dans la mesure de leurs connaissances.

ANNONCE N° 83 de M. BESSAC

FAMILLE BESSAC originaire de Saint-Pierre-de-Retz en Bretagne établie vers 1420 en Poitou, descendance jusqu'en 1843 à Saint-Saviol. Voir « Dictionnaire des familles du Poitou » de BEAUCHET-FILLEAU, tome 1 pages 507, 508, 509, 510.

J. CATHELINEAU-BEJUGE

ANNONCE N° 60 de M. POUGNARD

Je compte le couple PROUST-BROUSSARD comme vous parmi mes ancêtres et vous adresse ce que je sais sur leur descendance (courrier séparé).

Jane HEURTEMATTE

ON POUVAIT LIRE AUSSI EN 1991

Origine des Segrétain de Champdeniers nous apprend qui sont les ancêtres de Pierre-Théophile Segrétain, l'architecte de la ville de Niort du XIX^e siècle. *(par Mme Bouges)*

La Croix de la Huche, un lieu bien mal fréquenté. Deux articles sur un endroit entre Xaintray et Pamplie où il s'est passé plusieurs drames. *(par Jocelyne Cathelineau-Béjuge)*

Les Ferru, une sacrée famille explique comment s'est réalisée une cousinade réunissant 2 600 personnes. *(par Michel Maumon)*

Les p'tits gars de l'an II. Une liste de soldats engagés établie à partir de recherches aux Archives militaires du château de Vincennes. *(par M. Audebert)*

Jacques Billaudeau. Un article sur un Québécois originaire du Poitou au XVII^e siècle écrit par un autre Québécois, quelques siècles plus tard. *(par Réjean Bernier)*

1992 : AIDE TOI, ET LE CERCLE T'AIDERA...

En 1992, le Cercle donne des conseils techniques pour les « questions-réponses » et les « listes-éclair » ! Je vous laisse savourer ce passage.

...Nous accueillons bien volontiers toutes vos demandes, et l'insertion d'une ou plusieurs petites annonces dans la rubrique « Questions-réponses » n'est refusée à personne... mais, de grâce, pensez au comité de rédaction chargé de synthétiser vos appels ! Des soirées entières sont nécessaires, quelquefois, pour comprendre et résumer quelques demandes. Racontez nous l'histoire de votre famille, la vôtre, oui, oui... nous la lirons... mais si vous avez une recherche précise à demander, au bas de votre lettre, voire sur une feuille séparée (où vous inscrirez votre nom) inscrivez :



- ce que vous recherchez exactement : acte de naissance, mariage, décès, contrat...
- quelle personne est concernée : prénom en minuscules, nom de famille en lettre d'imprimerie
- une fourchette de dates, ou encore (lorsque vous recherchez un mariage) la date de naissance du ou des enfants
- la commune où vous pensez que cet acte a pu être passé. Si vous n'en avez aucune idée, au moins « une région ».

Un exemple de présentation :

*Recherche mariage vers 1750 et décès ? de Jean DUPONT né 3.10.1730 Mougou, avec Marie MOULIN née vers 1732 région de Celles ? Enfant Louis né 15.8.1752 à Thorigné.
Louise DUPONT-MOULIN*

C'est tout bête et nous gagnons énormément de temps !

Nous avons un problème analogue pour les listes-éclair. Leur publication rend de très grands services, c'est prouvé. Mais pour qu'elles soient faciles à lire, il faut tout d'abord que les patronymes soient classés par ordre ALPHABÉTIQUE.

Il est aussi vivement conseillé de noter les communes où le patronyme a été relevé, et les deux dates extrêmes : date de l'acte ou du renseignement le plus récent. Ceci pour le cas où vous auriez comme tout le monde, des MARTIN, MORIN, et autres MIGAUD dans votre ascendance. Plus une liste est vague, plus elle suscite des courriers... auxquels vous ne pourrez pas répondre !

Un exemple de présentation :

*ARNAUD Saint-Loup-sur-Thouet, Orbé 1749 - 1852
AUBIN Oiron, Ranton (86) 1730 - 1870
BILLAUD St-Jouin-de-Marnes, Brie 1847 - 1920
BOLET Oiron, Brie, Thouars 1720 - 1809*

Dans tous les cas, il est inutile d'indiquer le département s'il s'agit des Deux-Sèvres.

Sachez pour finir que les demandes « confuses » sont le fait de très peu de personnes.

L'auteur de ces lignes apprécie en général l'amabilité des correspondants, leur précision et la beauté de leur écriture... Mais ce sont ces demandes difficiles à traiter, qui nécessitent réflexion et échange de correspondances, qui font perdre beaucoup de temps... au détriment des autres.

Merci de vous conformer à ces quelques conseils...

EN PARCOURANT LES REGISTRES PAROISSIAUX DE NIORT

« A deux heures après minuit du mercredi menant au jeudi 26 septembre 1737 toute la ville de Niort se trouva en feu et fut ébranlée par un tonnerre furieux qui dans moins d'un demy quart d'heure tomba dans quatre lieux différents, scavoir sur la maison de Monsieur Neuville orphèvre qui fait face à la rue de la cerise... comme l'on vient de Paris : mit en pièces le bois du lit sans endommager ni le lit ni la paillasse, secoua et ébranla toute la face du vitrail Saint André avec tant de violence, que plus de vingt nids de moineaux furent jetter hors de leurs trous, arracha et fit sortir du mur de fort longues pierres au dessus du vitrail, et fit toutes les différentes... que l'on y voit, et que je crains y paraîtront longtemps. Eras la fuye de la Cour de Ribray et en étouffa tous les pigeons. Enfin pour le plus grand désastre tomba sur le clocher de Notre Dame à 12 ou 13 pieds de la croix, y fit une ouverture longue de deux toises ou environ, le large pour passer commodément un grand et gros homme, une autre ouverture un peu au dessous à peu près de la même largeur, écrasa et mit en poudre toutes les pierres touchant les ouvertures ; rompit cinq marches extérieures, acheva de détruire un cauté de gallerie déjà ruiné ; cassa une tête de bœuf qui servait à vider l'eau de la gallerie ; et toutes les pierres furent portées avec une violence épouvantable sur différents endroits du dôme de l'église, en mit la couverture dans un état pitoyable surtout celle de la Chapelle St Jean qui en fut abimée. Le coup frappa dans le moment que les sacristains sonnaient les cloches qui en furent si épouvantés que durant plus d'une heure on ne pouvait pas leur faire croire qu'ils n'étaient plus au milieu des flammes et on appréhenda un dérangement pour leur tête. Tout le désastre de l'église Notre Dame a été réparé aux frais de toute la ville, on fit une taxe sur toutes les maisons, on leva une somme de 3600 livres à laquelle le... Les couvreurs ont gagné plus de la moitié, on se faisait des difficultés effroyables pour atteindre au haut du clocher. De simples maçons nommer les DISLE qui étaient trois frères, en ont fait un jeu, ils ont monté d'échafaut en échafaut, et ont rendu le chemin si facile, que les plus sages voulurent aller joindre leur girouette avec le coq du clocher. »

Relevé de M. Maurice GUILBOT, où l'on voit que les malheurs de Notre-Dame de Niort sont anciens...

ET MAINTENANT UNE PAGE DE PUBLICITÉ

Nous savons que la « pub » ne date pas d'aujourd'hui. Sans doute pour ne pas oublier l'adresse et les tarifs de son fournisseur habituel, le curé de Saint-Maxire avait collé à la première page des registres paroissiaux de l'année 1790, un petit carré de papier imprimé dont nous reproduisons le texte ci-dessous :

« ...Le sieur Chevalier, marchand à Fontenay-le-Comte, a l'honneur de prévenir MM. les Ecclésiastiques, qu'il tient magasin de pain pour le sacrifice de la messe et de la communion. Tant qu'au prix, le dit sieur le fournira au cent, au millier, ou mieux, si on aime, à tant par tête ecclésiastique. Le grand débit qu'il en fait est un sûr garant de sa bonté. Il observe qu'en rompant ledit pain, il ne s'en détache aucune parcelle, ce qui doit être bien agréable au Prêtre... »

Mmm... on sent presque l'odeur des miches qui cuisent ! Dommage que le « sieur Chevalier » ne livre pas sa recette.

ON POUVAIT LIRE AUSSI EN 1992

Vingt ans d'abjurations à Saint-Maxire donne le contexte des abjurations dans une paroisse du Poitou entre 1669 et 1686, avec la liste des convertis. (par Jocelyne Cathelineau-Béjuge)

Liste d'enfants détenus à Nantes en l'an II. Une liste, venant des AD de Loire-Atlantique, d'enfants regroupés à Nantes après la défaite des Blancs. (par Yves Cosse)

1993 : RECHERCHES BIOGRAPHIQUES

L'année 1993 nous démontre que faire sa généalogie peut nous amener à d'agréables surprises notamment d'aboutir à des personnages célèbres comme Nargeot de Toucy, seigneur de Terza et Comte de Tripoli, ou Jean Veillet, sieur de la Plante, ancêtre des Veillet d'Amérique du Nord. Ou encore Piet-Berton de Chambelle (un article de Jocelyne Cathelineau-Béjuge)

PIET-BERTON DE CHAMBELLE POÈTE ET COMMISSAIRE À LA GUERRE

Lorsqu'il naît le 11 mars 1757 à Niort, Pierre Fridolin PIET-BERTON, fils de Jean-Antoine, bourgeois et échevin de Niort, ne sait pas encore qu'il est l'exact contemporain de Louis FONTANES, futur grand réformateur de l'Université.

Pierre Fridolin fit ses études dans sa ville natale, au collège tenu par les Oratoriens. Il eut dans toutes ses classes un émule qui lui disputa, chaque année, la première place et les prix. Cet émule, son ami, fut Louis Fontanes, né dans la même ville, dans la même année et dans le même mois que Chambelle. Cette amitié de collègue ne se démentit jamais.

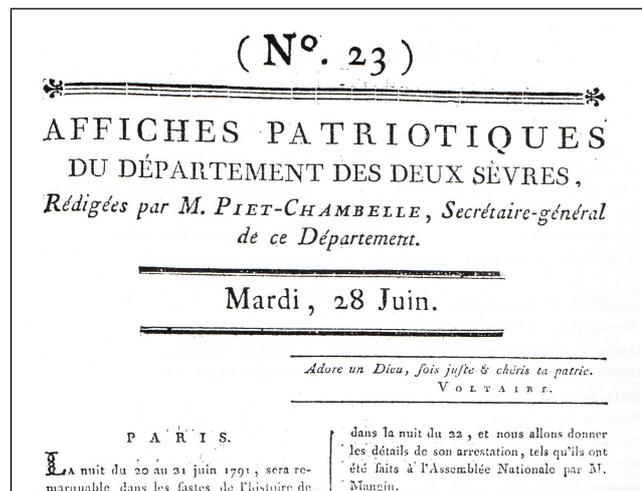
Peu de temps après sa sortie du collège, la voie est toute tracée. Il embrasse dès 1773 la carrière des armes comme ses deux frères aînés, officiers et déjà décorés de l'Ordre de Saint-Louis. Après le collège, on le retrouve donc au Régiment du Berry (1780) puis au Régiment de Bresse.

Sa vocation n'était pas sans doute bien prononcée car il quitta bientôt l'épée pour endosser la soutane. Le séminaire fut son refuge contre la mauvaise fortune et les contradictions à ses projets de mariage. Sa vocation, fondée sur un dépit amoureux, ne pouvait être solide, et l'enfermement du séminaire est très vite difficile à supporter. Pierre Fridolin se met en 1786 à taquiner la muse... une muse très honnête puisque le premier poème connu de lui, d'inspiration religieuse, « les Sages du jour », commence ainsi :

*« De ma religion courageux défenseur
au Tribunal du vrai je viens citer l'erreur
Toi, que la main de l'homme a tant défigurée
Sainte Religion, fille auguste et sacrée,
je vais plaider ta cause : épure mes transports,
Soutien ma jeune audace, et guide mes efforts... »*

Ce premier essai plaît. Pierre Fridolin commence vraiment à regretter ce retrait du monde. La Révolution vient d'éclater. Ses parents cessent soudainement de contrarier ses projets matrimoniaux et comme « Mademoiselle DELAROY, dont il était toujours très épris, le payait de retour » il l'épouse en janvier 1790. Presque aussitôt il fut appelé aux fonctions de secrétaire-général du département des Deux-Sèvres.

En février 1791, il fonde « les Affiches Patriotiques » dont la médiathèque régionale possède toujours l'entière collection. Pendant un an, il sera l'unique mais talentueux rédacteur de cet hebdomadaire, qui mêle commentaires politiques, petites annonces, décrets, compte-rendus des réunions de la Société des Amis de la Constitution, publicités dites alors « avis », chansons et même charades. Cette collection constitue, d'après ce qui nous a été dit, le seul témoignage conservé de l'activité de la presse à Niort pendant la Révolution.



Mais la guerre gronde aux portes de la jeune République, comme aux portes du département des Deux-Sèvres. Niort n'est qu'à quelques kilomètres de ce qu'on appellera « la Vendée militaire ». Pierre Fridolin PIET-BERTON DE CHAMBELLE (il a ajouté à son nom celui d'un domaine possédé, peut-être à Prahecq) nommé commissaire aux guerres « c'est à dire intendant dans l'Armée » en 1792, fut employé à l'armée du Nord, d'où il fut rappelé en avril 1793, pour être commissaire ordonnateur à l'armée de l'Ouest. S'il se rapproche de sa région natale, cette nouvelle mission va se révéler pleine d'embûches. Durant son administration, deux importants trésors de guerre furent enlevés aux Républicains par les insurgés : l'un, à l'affaire du 5 septembre 1793, à Chantonay ; l'autre, à la déroute de Châtillon, le 11 octobre suivant. Lorsque le général DUMOURIEZ, à qui il devait sa nomination, trahit la République, il ne le suit pas ; mais les liens qu'il entretenait avec lui avant la trahison lui sont reprochés. Un certain citoyen LASSERRE, son rival, se jure de profiter de l'époque troublée pour le faire guillotiner.

Lorsqu'il apprit que le général, résidant à Niort, avait reçu l'ordre de le faire arrêter, pour l'affaire du vol des trésors de guerre, Chambelle part aussitôt pour cette ville, se constitue volontairement prisonnier, et envoie le concierge annoncer au commandant de la place, son entrée dans la maison d'arrêt, le 17 février 1794. Il est traduit huit jours plus tard devant le Tribunal Révolutionnaire de Rochefort.

Si la sentence n'est pas connue, on peut aisément imaginer, compte tenu de la dureté de la période, que c'est pour attendre la guillotine qu'on le renvoie à la maison d'arrêt de Niort.

PIET-BERTON DE CHAMBELLE met à profit cette pénible attente pour reconforter les autres détenus ; on rapporte qu'en mai 1794 « il jouissait d'une gaieté inaltérable, qu'il cherchait à faire partager à ses compagnons d'infortune ». Le 9 thermidor vint le soustraire à une mort injuste (grâce à la chute de Robespierre, bien des prisons se vidèrent de leurs vrais et faux coupables). Son esprit et son mérite le remirent bientôt en place. Lorsque Napoléon se rendit maître de la Prusse, il nomma Chambelle intendant des Quatre-Marches : il résida dans l'Ukraine. Il fut employé en Espagne, en qualité de commissaire des guerres, enfin il revint à Poitiers où il est mort, sous-intendant militaire, au mois de décembre 1819, âgé de 69 ans.

Chambelle a publié, selon les circonstances, des discours en vers, des stances, de petites pièces étincelantes d'esprit, et plusieurs odes. Nous terminerons cet article par une citation de l'ode qui le fit remettre en activité de service. Cette ode est sur la République française.

*Voyez Tibère sur le trône :
Voyez Socrate dans les fers :
Tibère souilla sa couronne,
Socrate honora ses revers.
Au temple auguste de mémoire,
Les rangs ne sont rien pour la gloire ;
On y veut des titres plus beaux.
Néron régnait sur cent provinces ;
Les préjugés ont fait les princes,
Les vertus font les héros.*

*Le conquérant de l'Italie
Doit-il sa gloire à ses aïeux ?*

ON POUVAIT LIRE AUSSI EN 1993

Les origines huguenotes du Niortais Jean Veillet, sieur de la Plante (1664-1741). C'est en se rendant à Nainaimo en 1974, à la station de biologie du Pacifique, qu'au cours d'une escale à Montréal, j'observais dans l'annuaire téléphonique la présence d'un grand nombre de Veillet. N'étais-je pas un lointain cousin des Veillet d'Amérique du Nord ? (par André Veillet avec la collaboration de Louise Veillet-Poncet)

Histoire de la famille Nargeot. En cherchant patiemment la trace d'une servante qui avait abandonné son nouveau-né à Parthenay, madame Nargeot est tombée sur une prestigieuse famille et est remontée jusqu'au XIII^e siècle. (par Thérèse Nargeot)

1994 : UNE DIMENSION HISTORIQUE

En 1994, le Cercle prend sa vitesse de croisière et le bulletin est riche d'articles à dimension historique. La preuve en est celui-ci qui raconte l'évolution des foires à Niort. Il est de Michel Boucher et il est paru en 2 parties, dans les numéros de juin et septembre. En voici le début.

NIORT BONNE VILLE

LA VILLE ET LE PORT FORTIFIÉS AU MOYEN-ÂGE

Niort « bonne ville », c'est-à-dire ville fortifiée, avait attiré l'attention des Comtes de Poitou dès le XII^e siècle. Sa position en bordure de la Sèvre, navigable alors par des bateaux à fond plat, les gabarres, qui assuraient le transport des marchandises de Niort à la Rochelle via Marans, lui valut la reconstruction de son château, dont seul subsiste le donjon, et d'une vaste enceinte qui faisait 10 mètres de haut et environ 2,7 kilomètres de long, soit le double de la cité de Carcassonne !



Les bateaux remontaient jusqu'à la cale du port.

Cette ville en forme vaguement rectangulaire, axe nord-sud, avait englobé deux anciens villages rivaux, l'un appartenant au Poitou, sur la colline Saint-André, l'autre à la Saintonge, sur la colline Notre-Dame, séparés par un bras de rivière qui, à l'époque celtique, servait de frontière et remontait jusqu'à un marais, place de la Brèche.

NIORT, GRENIER À SEL

Cette bonne ville fut utilisée principalement par les comtes de Poitou, alias Plantagenêt d'Anjou et rois d'Angleterre, comme entrepôt à sel. Ce sel provenait des marais salants côtiers (Saint-Hilaire-la-Palud, Maillezais...). Chacun connaît l'impopularité de la gabelle, impôt variant selon les provinces et à l'origine de la contrebande des faux sauniers.

Niort bénéficia de sa position à la limite des prospères provinces du Poitou et de la Saintonge. Saint-Florent, aux portes de Niort, appartient longtemps à la " Xaintonge " et au diocèse de Saintes.

NIORT, VILLE DE COMMERCE

On y vendait :

- Les céréales des plaines de Niort et de Fontenay-le-Comte et des « bleds » et minots de La Mothe-Saint-Héray et environs « d'une rare qualité », telle que l'Amérique en réclamait au XVIII^e siècle.
- Les vins locaux. Avant le phylloxéra, au siècle dernier, le vignoble était fort développé. Marguerite de Hainaut, comtesse des Flandres au XVIII^e siècle, octroya une charte accordant de nombreux privilèges aux marchands de vin de Niort dans son port de Gravelines,

maintenant ensablé. L'or des Flandres industrielles, qui achetaient par ailleurs nos laines pour tisser les fameuses « *verdures* », arrivait alors jusqu'à Niort.

- En provenance de la proche Gâtine, le bois, les bovins et ovins, dont la laine assurait aussi la fabrication locale de draps réputés « *droguets, tiretaines et boulangers* » vendus dans tout le pays et, là encore, exportés en Amérique.
- Les célèbres baudets et mules du Poitou
- Les toiles de lin et de chanvre.

Bref, ces marchandises, denrées et matériaux divers suscitaient des échanges commerciaux fort propices au négoce local.

NIORT, PORT EUROPÉEN OUVERT SUR L'AMÉRIQUE

Niort, du XII au XVIII^e siècle, fut un marché important de l'Europe, grâce aux colonies du Nouveau-Monde. Les peaux de bêtes et fourrures affluaient par pleins bateaux jusqu'à La Rochelle et Marans où, en raison de la faible profondeur de la Sèvre, on les transbordait sur les gabarres vers Niort.

Le travail du cuir représentait un vaste secteur d'activité. Les tanneurs, corroyeurs et chamoiseurs, utilisaient, pour leur nauséabonde activité, de l'huile de poisson importée. Le chamois est une peau finement travaillée et poncée, d'un aspect velouté.

En 1900, l'usine Boinot et ses champs de séchage occupaient une superficie égale à celle du centre-ville. La dite usine employait, aux meilleures périodes, plus de mille personnes sur place et à domicile.

D'autres bateaux que les gabarres ont visité nos ondes paisibles en les troublant fortement : les drakkars des Vikings amenèrent aux IX^e et X^e siècles d'indésirables Nordiques qui brûlèrent l'ancien donjon de bois, pillèrent l'abbaye de Saint-Maixent et dévastèrent le pays. Pour les arrêter, un fort fut élevé en amont, à Coudray-Salbart, sur une boucle de la Sèvre...



Niort, à travers les âges, garde une identité de ville fluviale

ON POUVAIT LIRE AUSSI EN 1994

Petit lexique latin – français. Quelques rudiments de la langue latine, les plus fréquemment rencontrés dans les actes rédigés en latin.

Mais comment comptaient-ils ? Mesures de capacité, mesures agraires, mesures linéaires. Un article en deux parties pour mieux comprendre les inventaires après décès, contrats de vente, de fermage, de mariage. *(par Michel Baudou)*

Balade albinéenne. Albinéen, c'est l'adjectif qui définit le blanc et se rattache à l'étymologie du patronyme « *d'Aubigné* ». Cette balade albinéenne ne sera ni plus ni moins qu'un périple sur les traces de Françoise d'Aubigné, alias la marquise de Maintenon. *(par Michel Bouchet)*

1995 : OUVERTURE INTERNATIONALE

C'est une année axée sur les thèmes de la famille, des voyages et de l'armée. Les recherches sur les pionniers québécois vont bon train en collaboration étroite avec l'Institut francophone de généalogie de la Rochelle. Nous évoquons surtout l'influence du protestantisme dans le peuplement de la Nouvelle-France, avec l'accueil à Niort de l'historien Robert Larin.

UN HISTORIEN CANADIEN À NIORT



Né à Montréal en 1947, **Robert LARIN** est au musée du Donjon le matin où il présente son ouvrage « *La contribution du Haut Poitou au peuplement de la Nouvelle-France, aux 17^{ème} et 18^{ème} siècles* », puis l'après-midi, invité par le Cercle généalogique et l'association Bas-Poitou/Québec, il évoque les origines mouvementées du protestantisme en Nouvelle-France.

Les protestants français ont contribué au peuplement de la Nouvelle-France ! Faux, répond en général le Québécois, mon pays n'a été peuplé que par des catholiques. Cependant, le travail de quelques historiens contemporains met aujourd'hui en évidence la contribution du protestantisme français à la naissance et au peuplement de ce nouveau pays. Selon Robert Larin, le phénomène s'articule autour de « l'Édit de Nantes », pour former deux grandes périodes : l'avant et l'après 1598.

Avant 1598, trois expéditions outre-atlantique sont organisées au nom du roi de France, pour établir une colonie, convertir les Amérindiens et veiller à l'augmentation de la foi chrétienne. François I^{er}, confie la première au protestant François de La Rocque, sieur de Roberval et nommé Jacques Cartier son adjoint. Les deux hommes s'entoureront de colons nobles et de gens ordinaires recrutés entre autre, dans les prisons de Niort ou Châtellerauld. Au Cap Diamant, Jacques Cartier croit découvrir de l'or. Il retourne en France avec cette nouvelle et lorsqu'il revient prendre officiellement possession du Canada au nom du roi de France, le 6 mai 1535, il trouve une équipe affaiblie, décimée par le scorbut. Cette première expédition est un échec. La deuxième est organisée en 1555 par Coligny qui fera créer au Brésil, un refuge pour protestants de France persécutés. Nicolas de la Ville-Gaignon emmène avec lui 600 aventuriers protestants et accueillera 300 autres sujets un peu plus tard. Pourtant, faute de moyens suffisants et surtout en raison de la présence massive des Portugais, cette seconde tentative sera aussi un échec. En 1559, une troisième tentative d'implantation a lieu en Floride. Jean Ribaud et Guillemé de Laudonnière, avec 150 huguenots et les finances de Catherine de Médicis, organisent une colonie européenne en Amérique du Nord, à Charlesfort, au nord de Saint-Augustin en Floride. Avec l'assassinat de Coligny le 22 août 1559, la colonie n'est plus ravitaillée, mais survivra néanmoins jusqu'en 1565 où les derniers hérétiques seront massacrés par les Espagnols. Cette troisième tentative avortée, met fin à la première période de colonisation. L'échec est quasi-total.

Le 13 avril 1598, Henri IV, signe l'Édit de Nantes qui rétablit la paix religieuse. Ce fait essentiel pour l'histoire de la Nouvelle-France, marque le début de la seconde période de la colonisation. Elle sera déterminante.

En 1598, le golfe du Saint-Laurent est connu des pêcheurs basques, bretons, dieppois, malouins, bordelais ou rochelais qui viennent pêcher la morue et faire provision d'eau douce sur le continent. Les premiers contacts sont pris et le troc fait déjà des merveilles. Malgré un libéralisme affiché, la France préfère voir ses anciens hérétiques sous d'autres cieus. La colonisation reprend son chemin. « Mergue de la Roche » s'établit en Nouvelle-Écosse, Pierre Chauvin obtient le monopole de la traite des fourrures en 1600, établit un poste permanent à Tadoussac. Malgré les conseils des autochtones, le scorbut fait encore des ravages, emportant Pierre Chauvin. Le tour de Pierre Dugast de Mont, huguenot gouverneur de Pons est venu. Il fondera la ville de Port-Royal en Acadie, première colonie significative en Nouvelle-France. Son cartographe catholique né à Brouage, Samuel de Champlain, épouse une protestante et fonde Québec, mais sous la pression anglaise, la France perd le privilège

de la traite et, nos compatriotes sont contraints de quitter l'Acadie. Henry de Lévy, seigneur de Nouvelle-France, maintiendra Champlain à Québec. Les deux religions antagonistes entretiennent alors des liens si étroits que personne ne s'offusque de les voir égaux face au scorbut et inhumés dans la même tombe. Tout change pour la Nouvelle-France avec Richelieu, fondateur de la Compagnie des Cent-Associés missionnée pour défricher les terres et répandre « la religion catholique, apostolique et romaine », tandis qu'il sera interdit aux protestants de s'établir sur le territoire. L'histoire évolue pourtant. En 1628, Kurk et des Anglais protestants prennent possession de l'Acadie et de Québec. Ils en chassent les Français dont certains se réfugient en Nouvelle-Angleterre, chez des Hollandais francophones, en réalité des Français huguenots qui ont trouvé refuge en Hollande. Quoi de plus naturel pour eux que d'accueillir leurs compatriotes d'infortune chassés du Québec ? 3 vaisseaux de 45 colons arriveront ainsi en Nouvelle-Angleterre et nos colons retourneront clandestinement au pays, faire en compagnie des Anglais, la traite lucrative des fourrures. Ils se feront coureurs de bois ou contrebandiers. Par le traité de Saint-Germain-en-Laye en 1632, la Nouvelle-France devient anglaise et la compagnie des Cent-Associés est dissoute. Quelques huguenots, tels Jacques Massé, marchand rochelais et Daniel Suire, fils d'un armateur de la même ville, essaieront d'y maintenir le courant commercial. Le gouverneur est tolérant, les Jésuites en place le sont beaucoup moins. Le milieu du XVII^e siècle verra l'arrivée massive des catholiques. Il n'en demeure pas moins que malgré l'interdiction, la présence huguenote est aujourd'hui attestée. Elle provient d'une part de l'infiltration des contrebandiers et des conversions dites volontaires, faites pendant la traversée. Entre 1652 et 1663, quinze huguenots sont officiellement identifiés en Acadie. Le dernier tournant de l'histoire du peuplement intervient avec la révocation de l'Édit de Nantes. Pour assurer leur survie en 1685, les protestants n'ont d'autre alternative que l'abjuration. Un décret de 1686 imposera bien les dragonnades en Nouvelle-France, mais il ne sera pas appliqué. La colonie prendra enfin un essor irréversible.

Qui étaient ces hommes ? Ce furent d'abord des marchands bourgeois, accompagnés d'hommes de métier, tels que les cultivateurs, maçons, menuisiers scieurs de long, charpentiers, chirurgiens, meuniers ou tailleurs d'habits. À partir de 1665, ce furent aussi les militaires du régiment de Carignan à qui l'on donnera la possibilité de recevoir des terres, à condition qu'ils soient catholiques et qu'ils aient un certain nombre d'enfants (10 au minimum). 1747 verra l'arrivée du régiment de Carrère composé en grande partie d'Allemands, parmi lesquels quelques protestants poitevins sont identifiés, tel Michel Cadet, boucher, auquel s'intéresse le conférencier.

ON POUVAIT LIRE AUSSI EN 1995

De palpitantes recherches en Italie. À partir du mariage à Toulon de Théodore Marius Vermeglio avec Marie Joséphine Raimondo en 1878. La quête passe par l'association « Les ancêtres italiens », la ville de Montemagno, les actes en latin et un curé sympathique. *(par Michel Maumon)*

De la Croix-Rousse au lac Majeur. La légende familiale des origines supposées flamandes de Giovanni Battista Bizzozero, en passant par Chambéry, Lyon et son boulevard des canuts, la Lombardie et ses curés italiens qui ne répondent jamais aux lettres mais ouvrent facilement leurs portes. *(par Jocelyne Cathelineau-Bejuge)*

De Niort en Australie. La famille Desmier de Niort compte de nombreux voyageurs parmi ses ancêtres, notamment dans le Commonwealth : Charles Julien est chirurgien, diplômé à Pondichéry, William Edmond ingénieur civil à Calcutta, Éric émigré au Canada, Conrad en Afrique du Sud, jusqu'à Rick, ingénieur en irrigation en Australie. *(par Michel Maumon)*

La conscription au XIX^e siècle. Sous l'ancien régime, l'armée française, considérée comme professionnelle est complétée par une milice dont le recrutement s'effectue par tirage au sort. Celui que le hasard désignait pour partir, pouvait s'y soustraire en payant une cotisation, puis après 1758, en fournissant un remplaçant. Un rappel intéressant sur l'histoire de la conscription. *(par Michel Maumon)*

1996 : LÉGENDE ET RÉALITÉ

En 1996, la revue montre qu'elle sait s'intéresser à des sujets très divers : les légendes avec l'aventure tragique à l'« ouma grela » du père Martin, et la réalité avec un ouragan terrible à Thouars.

L'ORMEAU GROLIER, « OUMA GRELA » EN PATOIS

UN ARBRE - UNE LÉGENDE

D'où vient son nom : les corbeaux (*groles*) ont l'habitude lorsqu'ils se posent en bande, de mettre toujours plusieurs guetteurs sur un arbre très haut pour donner l'alerte au moindre danger. Cet ormeau très haut, situé sur un sommet était en quelque sorte le mirador du coin, il y avait très souvent des (*groles*) perchées sur son sommet de là vient son nom, d'ormeau grolier.

L'ormeau grolier fut abattu en 1938 suite à la construction du château d'eau. Les conseillers municipaux de l'époque avaient peur qu'une tempête ne le fasse tomber sur cette nouvelle construction.

Situé à la croisée des chemins allant de Germond à Béceleuf et de Sainte-Ouenne à la Véquière cet arbre avait sa légende.



Dans la nuit du carnaval, tous les ans les chats se réunissaient autour de l'arbre, tenant le Sabbat. Nos ancêtres les Gaulois célébraient la Déesse Phoebe, au sein des forêts. Lorsqu'elle était descendue au milieu d'eux, les druidesses dirigeaient des danses exécutées en son honneur.

Vint le christianisme qui proscrivit le culte, ce culte païen. Les cérémonies prirent alors un caractère mystérieux, les adeptes passèrent pour des sorciers réprouvés. Pour ne pas être pris, ils prenaient la forme d'un chat. C'est là, probablement, l'origine du « Sabbat des chats ».

LÉGENDE

C'est le soir du carnaval en 1583, le père Martin sortait d'une longue veillée pour se rendre à son domicile au Tail.

On avait mangé des crêpes et bu pas mal de cidre, « Bonne nuit et veillez aux sorciers à la croisée de l'ouma grela » dit la fermière. Saint Benoît m'en garde, répondit le père Martin en se signant. Au revoir. Quoique solide, il était superstitieux.

Il faisait une nuit épouvantable et la « feurzaie » (chouette) lançait dans la nuit son cri lugubre. Aussi, appréhendait-il fort, ce soir là de passer à l'ormeau grolier, rendez-vous des garaches, des fadets, des garous, des chats tenant sabbat. Et minuit approchait. Le voici à l'ormeau grolier. Minuit sonnait au manoir de Surin situé en face de l'église. Chaque coup frappait douloureusement la tête du père Martin. Cloué par la peur, il entend des froissements sinistres. Les buissons s'écartent, livrant passage à des centaines de chats dont les yeux phosphorescents éclairaient véritablement le paysage. Les pâles rayons lunaires complétaient l'éclairage de la campagne environnante. À cette lueur, le père Martin put distinguer parfaitement la scène dont il avait si souvent entendu parler aux veillées.

Rassemblés dans les quatre chemins face à l'ormeau grolier, une multitude de chats étaient réunis. Un fadet, traînant une longue poêle, dressa un bûcher et crachant de sa bouche un jet de flammes alluma le feu « malgré la pluie qui redoublait ». Et alors, ce fut autour du feu une ronde infernale des chats, de fracas de ferraille, de plaintes étouffées. Quelques formes étranges vinrent se joindre aux félins. C'était des garous, des galipotes, des garaches, des aloubis, des bêtes pharamines.

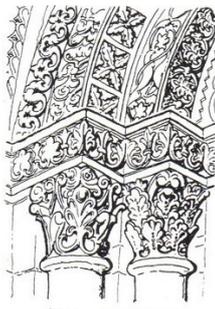
Le père Martin crut sa dernière heure arrivée, il lui semblait que les miaulements disaient « où est-il, où est-il ? » il ne put retenir l'exclamation « ah mon Dieu ! » et il fit le signe des chrétiens selon

l'usage lorsqu'ils voyaient quelque chose de surprenant. En voulant faire le signe de croix, il heurta un objet suspendu à sa poitrine, c'était une médaille de Saint Benoît « je suis sauvé » dit-il, et, détachant sa médaille il la jeta dans le bûcher. La médaille lança aussitôt des rayons aveuglant et la troupe de chats s'évanouit dans le vent, le feu s'éteignit, la tempête cessa.

A 6 heures du matin, quand il revint à lui le père Martin était entouré des gens de Tail, de la Ruffinière, de la Barge, de Fourdeau. Le chirurgien de Surin, tant bien que mal, l'avait saigné. On le transporta chez lui. Il mit des années à se remettre et ne put plus jamais travailler, car sa jambe et son bras gauche étaient restés paralysés.

C'est aux veillées, entouré des enfants attentifs, qu'il racontait sa tragique aventure à « l'ouma grela », et de nos jours encore à Surin on parle du sabbat des chats. Le plus tragique c'est que parfois, sur simple dénonciation, une personne gênante était désignée comme ayant été vue, se transformant en chat pour se rendre au sabbat.

OURAGAN À THOUARS



Église St-Médard.
Façade Ouest (détail).

Église St-Médard. — Accostée d'une tour carrée du 15^e s. à échauguette, St-Médard est un édifice roman malgré la rosace gothique ornant sa belle façade* de style poitevin.

Le portail central, très orné, est surmonté par un Christ en majesté adoré par les anges ; ses voussures dont la dernière est interrompue par un Christ de la Résurrection semblant sortir du tombeau, retombent sur des chapiteaux historiés montrant le châtement des vices. Au-dessus des portails latéraux sont alignées de belles effigies de saint Pierre, saint Paul, des Prophètes et des Sybilles. Sur le côté gauche de l'église, curieux portail roman d'inspiration mauresque.

Le curé de Saint-Médard de Thouars n'a pas voulu terminer l'année 1751 sans mentionner dans le registre paroissial un phénomène météorologique qui, sans doute, avait dû marquer à l'époque les esprits. Mais écoutons ce brave homme nous relater les faits.

« La Posterité ne desaprouvera pas qu'a La fin de ce Registre, Je marque un événement aussi prodigieux qu'on en ait jamais oui parler. Je dirai donc que la nuit du quatorze au quinze du mois de mars dernier, environ une heure apres minuit, commença une tempête, ou ouragan qui continua quelques heures avec une telle violence qu'on ne scavoit ou aller, ni ou se mettre pour estre en seureté ; les toits de bien des Eglises et autres edifices, ont été enlevés, des murs renversés ; les arbres les plus forts, et des mieux enracinés, ont été arrachés, comme les noyers, les ormeaux, les chênes, mesme dans les forests, ce qui a fait, et causera pour longues années une tres grande perte : bien des gens, dignes de foy, assurent que tout ceci ne Sest point passé sans des tremblements de terre. Nous, curé de St Medard de la ville de Thouars, certifions les actes contenus au present registre serieux et veritable, au Thouars Le 31 Xbre 1751 »

R. Pignon Des Coteaux, Curé de St Medard

ON POUVAIT LIRE AUSSI EN 1996

À propos d'un engagement. Le parcours de Jean Migault, protestant du Poitou, qui a rédigé un journal pour ses enfants en décrivant les persécutions dont il fut victime avec sa famille, ainsi que les péripéties de sa fuite vers la Hollande. (par Michel Maumon)

« Chouans » des Deux-Sèvres. Les jugements des chouans qui ont comparu devant les dites commissions. Le nom, l'origine, l'âge et la peine de 22 Deux-Sévriens. (par Michel Maumon)

1997 : LE TEMPS DES MINITELS

En 1997, les ordinateurs n'étaient pas encore rentrés dans la plupart des foyers. À l'époque, pour être connecté, il fallait utiliser le minitel. Les plus jeunes d'entre nous n'ont pas connu ce petit appareil, aujourd'hui vintage. De 1980 à la fin des années 90, le taux d'équipement en minitel était supérieur en France, à celui des ordinateurs. Le Cercle généalogique des Deux-Sèvres était déjà connecté : il avait créé une base de données qui comptait 148 025 actes en 1997. Et ceux-ci étaient bien naturellement en ligne. À l'époque, il ne fallait pas taper *généa79.fr* sur le petit clavier de son minitel mais *3617 ABMS*. On avait alors accès aux bases de données de plusieurs départements (dont les Deux-Sèvres) précurseurs dans la mise en ligne et le partage du dépouillement des actes.

Une page de publicité dans le bulletin nous rappelle cette époque héroïque ! Ce service était malheureusement assez onéreux (3 francs et 48 centimes la minute). Le développement d'internet et la création de notre propre site nous permet aujourd'hui de proposer plus de 2 millions d'actes pour une somme annuelle bien plus modeste.

Se projeter dans le futur n'est pas incompatible avec s'intéresser au passé. On peut s'en rendre compte en lisant le début du long article de Michel Maumon sur la justice révolutionnaire à Niort dans le numéro de septembre 1997.

ATTENTION
CHANGEMENT DE SERVICE
à partir du 22 avril 1997

36 17
ABMS

ACTES DE BAPTÊMES, MARIAGES, SÈPULTURES

CHAMPAGNE - ARDENNE	CENTRE GÉNÉALOGIQUE DE L'AUBE Dpt. 10 ➔ 84 042 actes.....X
ILE-DE-FRANCE	CERCLE GÉNÉALOGIQUE DE VERSAILLES ET DES YVELINES Dpt. 78 ➔ 69 746 actes.....X ^{co+} CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE SEINE MARITIME ET CERCLE GÉNÉALOGIQUE DE LA BRIE Dpt. 77 ➔ 60 785 actes.....X
PROVENCE-ALPES -COTE D'AZUR	ASSOCIATION GÉNÉALOGIQUE HÉRALDIQUE DES ALPES MARITIMES ET MONACO Dpt. 06 ➔ 43 694 actes.....X ^{o+}
BOURGOGNE	ASSOCIATION HEREDIT Dpt. 58 ➔ 26 875 actes.....X
AQUITAINE	HISTOIRE ET GÉNÉALOGIE LANDAISES Dpt. 40 ➔ 179 256 actes.....X <small>Mariages et Naiss.</small>
BRETAGNE	CERCLE GÉNÉALOGIQUE D'ILLE ET VILAINE Dpt. 35 ➔ 407 513 actes.....X CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES CÔTES D'ARMOR Dpt. 22 ➔ 145 486 actes.....X
LIMOUSIN	BRIVÉ GÉNÉALOGIE ET GÉNÉALOGIE EN PAYS DE TULLE Dpt. 19 ➔ 84 074 actes.....X ^{o+}
ALSACE	CENTRE GÉNÉALOGIQUE D'ALSACE Dpt. 67, 68 ➔ 77 182 actes.....X ^o
LANGUEDOC-ROUSSILLON	ETUDE BERTRAND Dpt. 30 ➔ 19 818 actes...X
POITOU-CHARENTES	CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES DEUX SÈVRES Dpt. 79 ➔ 148 025 actes.....X ^{o+}
MIDI-PYRÉNÉES	STÉ D'ÉTUDES DES SEPT VALLÉES Dpt. 65 ➔ 22 304 actes.....X ^{o+}

: Naissances + : Décès X : Mariages : fiches TRA : Contrat

36 17 ABMS

SMC 3.48 F/m/m



QUAND LES TÊTES TOMBAIENT À NIORT

Lorsque les troupes républicaines eurent repris l'offensive en juin 1793, le tribunal de Niort fut appelé à juger un grand nombre de prisonniers de guerre, ceux qu'on surnomma les « brigands » de la Vendée et qui avaient choisi d'être Blancs, par opposition aux partisans de la République, les Bleus. Au cours de la session tenue de novembre 1793 à mai 1794 au ci-devant couvent des Carmélites, il prononça soixante-treize condamnations à mort. Si l'on ajoute à ce chiffre les condamnations capitales prononcées avant septembre 1793 et celle de l'émigré Marillet en date du 14 mars 1794, on trouve le nombre de 83 condamnations à la peine capitale. L'instrument qui tranchait la tête du condamné était une invention récente, la guillotine. On l'utilisera encore pendant près de deux siècles, jusqu'à l'abolition de la peine de mort.

La ville de Niort avait été pourvue en mars 1792 d'une guillotine envoyée par les soins du gouvernement. Coût de la machine : 824 livres, sans l'échafaud. Ce dernier fut construit sur place d'après les épures de l'ingénieur en chef Demetz. Rappelons que la guillotine dont le docteur Louis fut l'inventeur et le saintongeais Guillotin le parrain, avait été conçue dans une double pensée philanthropique : celle d'abrégéer les souffrances des condamnés à mort, et aussi de réaliser un genre nouveau d'égalité, l'égalité devant le supplice. On sait qu'avant la Révolution, les nobles étaient décapités et les manants pendus, ce dernier mode d'exécution étant seul infamant.

LA TERREUR À NIORT

L'instrument installé à Niort sur l'actuelle place de la Brèche servit sans doute d'abord pour les prisonniers de droit commun, mais dès avril 1793, il fut employé pour les condamnés politiques.

En premier un prêtre réfractaire, Louis Hayer. Caché pendant sept mois dans la maison Dufay de la Taillée, rue Saint-Jean, il avait tenté de s'évader, grossièrement déguisé en femme. Arrêté, il fut condamné à mort par application du décret du 19 mars 1793.

Le 25 avril 1793, trois nouveaux condamnés : les nommés Chamarre, journalier à Terves, Belleton, domestique à Moncoutant, Fournée, chirurgien à Voultegon. Ils étaient impliqués dans l'affaire de Moncoutant (21 août 1792) un des mouvements insurrectionnels anti-républicains qui préludèrent au grand soulèvement vendéen. Deux émigrés, Gabriel Morinon d'Oiron et Benjamin Cholet de Sainte-Verge furent ensuite exécutés le 2 novembre 1793 ; enfin l'émigré Marillet le 14 mars 1794...

ON POUVAIT LIRE AUSSI EN 1997

Le recensement de Saint-Maixent en 1788. Un focus sur le clergé, la noblesse et le tiers-état de Saint-Maixent juste avant la Révolution. *(par Michel Maumon)*

Le soldat de Napoléon. Une évocation de Pierre Brossard, conscrit de 1809 né à Amailloux. Il est l'un des 90 soldats des Deux-Sèvres incorporés le 10 mai 1808 et a fait de nombreuses campagnes dans toute l'Europe. *(par Jean Audebrand)*

1794 : courrier d'un volontaire des Deux-Sèvres. Quelques lettres très touchantes malgré une orthographe défailante *(je vous prie ma chere maman de faire reponce de suite)* du sergent major Primault originaire de Champdeniers à sa famille. *(par Michel Maumon)*

Une histoire d'orgue. L'histoire illustrée et documentée des orgues de l'église Notre-Dame à Niort. On y apprend entre autres qu'elles possèdent 985 tuyaux et 3 soufflets. *(par Michel Maumon)*

La gendarmerie à Chef-Boutonne au XVIII^e siècle et au début du XIX^e. Peut-être avez-vous des ancêtres gendarmes ? Une liste de membres de cette brigade du sud des Deux-Sèvres relevée grâce aux registres. *(par M. Ducoin)*

1998 : EN PARCOURANT LES REGISTRES...

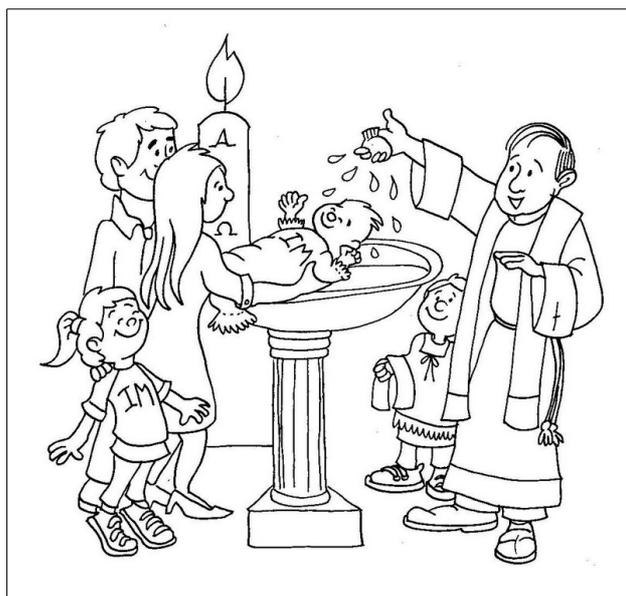
Les registres paroissiaux ou d'état civil recèlent parfois des actes étonnants, drôles ou émouvants. C'est un des plaisirs de la généalogie que de les découvrir et de les partager. La revue du Cercle publie régulièrement ces trouvailles dans la rubrique « En parcourant les registres... » Les lecteurs participent et envoient régulièrement des actes atypiques. Ceux-ci sont le plus souvent du département des Deux-Sèvres mais ils viennent parfois d'un peu plus loin comme on le voit dans les exemples ci-dessous : 3 actes étonnants qui nous viennent du Maine-et-Loire, de l'Eure et de la Gironde.

MIEUX VAUT PLUS QUE PAS ASSEZ... UN ENFANT BIEN BAPTISÉ !

« Le vingt et deuxième jour d'Octobre l'An Mil six cent quatre vingt sept ont esté par moy vicaire de St Augustin des Bois soussignés, faicts les exorcismes et saintes onctions et baptisé sous condition, Pierre, fils de Pierre POISSONNEAU clausier et Marie GAULTIER demeurants à La Besnaderie, le dict enfant ayant été baptizé premier par Renée Gaultier assistant au dit accouchement et voyant le dict enfant en péril de mort et estant la ditte Gaultier tut interdit et troublée, ne sachant si le baptesme auroit été validé, auroit prié Messire Jean de la HAYE, clerc tonsuré de le rebaptiser, le dit de LA HAYE, nous ayant rapporté qu'il aurait baptizé, mais non sous condition et aussy tout interdit ce qui nous auroit obligé pour plus grande surté du salut de l'enfant, de réitérer le dis baptesme pour la troisième fois sous condition, auront esté parrain Mre François AURILLON métayer et marraine Perrinne POISSONNEAU non mariée le dict enfant nay du vingt et un du sisdit mois sur les cinq heures du soir.

Signez en l'original F. Aurillon – F. Palis – Blanchereau »

Extrait du registre paroissial de Saint-Augustin-des-Bois (Maine-et-Loire) communiqué par Paul Bourget (Adh. N° 80)



CHANGEMENT DE PRÉNOM ! NON MAIS DES FOIS...

« Aujourd'hui premier pluviose de l'an second de la république française une et indivisible en la maison commune du bourg et paroisse de Condé sur Iton, est comparu le citoyen Motard, habitant de cette commune, lequel nous a déclaré que ayant porté le nom de Louis jusqu'au moment a était de quarante quatre année, que ce nom depuis la trahison et la perfidie du nommé CAPET, il prend et adopte celui de Marat et en conséquence Deçon choix et en vertu des pouvoirs anous déléguée nous Jacques Morel président de ce ... public nommé par La Munisipale pour la tenue des Registres de naisance fait la demande quit nous en a été fait en la maison comune de Condé ce jour en an ci De sus en présence des cytoyens Gers Bet ...roc fils et Marguerite Vallée tous deux témoins et Gabriel Dodin et Jean Baptiste Marie témoins qui ont signé avec nous. »

Extrait d'un registre de Condé-sur-Iton (Eure) communiqué par Mme G. Guillet (Adh N°197)

VOUS AVEZ LE RHUME ? ALORS LISEZ BIEN...

« Pour les rhumes et la pulmonie. Personne n'ignore que le rhume est presque la source de toutes les fièvres et que si l'on néglige il produit souvent la pulmonie. Aussi tost donc qu'on se sent enrhumé, pour prévenir les mauvaises suites du rhume il suffit ordinairement de prendre tous les soirs en se couchant (un) quart de papier qu'on peut augmenter jusques a un tiers (et) même la moitié si le quart ne suffit pas. Mais si la toux est enracinée il est a propos de saigner et de (rendre) le ventre libre. »

Extrait de « Cendre de genêt, eau de poulet, cataplasmes et autres remèdes » sur le registre paroissial de Carcans (Gironde) en 1693 communiqué par Ginette Guillet.



Boutique d'apothicaire (gravure sur bois)

Celle-ci précise... si quelqu'un peut nous éclairer sur certains points obscurs, en particulier nous dire ce à quoi correspond le papier, administré entier, en quart ou par moitié, nous lui en serions à jamais reconnaissants. Avis donc aux médecins, pharmaciens et autres apothicaires...

ON POUVAIT LIRE AUSSI EN 1998

Les demoiselles de Beaumoreau. Ce beau roman de Marguerite Gurgand a servi de base pour un spectacle à Javarzay. Généalogie de ces demoiselles. De la légende à l'histoire vraie... de Tillou aux Caraïbes. (par M. Ducoin)

Mariages interdits « relevés » dans une bible du XVI^e. Incroyable tableau relevé : les cas d'impossibilité du mariage selon la Bible. Entre remarques morales et moralisatrices et « degrez de consanguinité qui empêchent le mariage »... « Tu ne coucheras point avec la femme de ton prochain, te contaminant en elle par effusion de semence... » (par M. Baudou)

La foire aux melons de Béceleuf. Cette foire, disparue à notre époque, était l'une des plus anciennes de la région (XV^e). Son nom ne venait pas du nombre de melons vendus lors de l'événement mais de la date (lundi précédant la Saint-Maurice – 22 septembre) : période de pleine saison des melons. C'était avant tout une occasion de rassemblement entre gens de la Plaine et gens de Gâtine... de faire « le tour de la foire » et déguster les produits présentés. Sans oublier « les chevaux de bois » du père Robinet, où tous les enfants se pressaient de faire des tours de manège. (par F. Fauger)

1999 : À PROPOS DES MARIAGES

Le mariage est une union conjugale rituelle et contractuelle, à durée illimitée ou indéterminée, reconnue et encadrée par une institution juridique ou religieuse qui en détermine les modalités. Le terme désigne à la fois la cérémonie rituelle, l'union qui en est issue et l'institution en définissant les règles. C'est l'un des cadres établissant les structures familiales d'une société.

Telle est la définition du lettré ! Ci-dessous, 2 articles sur ce sujet.

Comme diraient nos amis québécois : c'est trippant (*amusant*) !

LE MARIAGE À L'ÉGLISE

Jusqu'au VII^e siècle, les chrétiens se mariaient selon les rites et coutumes, très divers, des peuples auxquels ils appartenaient. Le mariage était considéré comme un acte humain réglé par la société. Les chrétiens se conformaient aux usages locaux pour les vêtements, la nourriture, la manière de vivre. Ils se mariaient comme tout le monde et les noces donnaient lieu à une grande fête.

A partir du IV^e siècle, les époux aiment recevoir le jour de leur mariage le prêtre qui donnait alors sa bénédiction aux nouveaux époux. Peu à peu, l'habitude se généralise, mais elle n'est pas une obligation. Se marier chrétiennement à cette époque signifiait : entre chrétiens, suivant les enseignements évangéliques et dans le respect des coutumes locales.

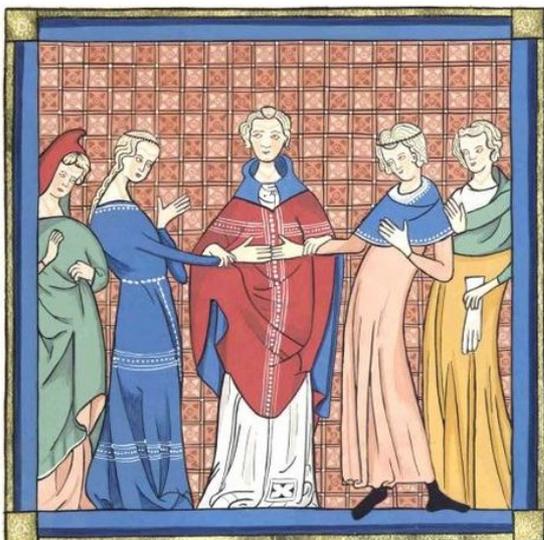
Petit à petit, la bénédiction tend à devenir obligatoire pour un premier mariage. Au VIII^e siècle, le concile de Verneuil décrète que l'échange des consentements doit se faire publiquement. Cependant le mariage secret n'est jamais considéré comme invalide. Au IX^e siècle, le pape Nicolas I^{er} précise que c'est le consentement réciproque qui constitue la validité de l'union même sans cérémonie religieuse. Aux XI^e et XII^e, l'Église opère un changement important. Désormais, le mariage devra être célébré, non seulement suivant les règles sociales, mais « in facie ecclesiae » devant la porte du sanctuaire, et même, l'Église ira jusqu'à régler les effets du contrat (2).

Le rôle du prêtre devient important. Les cérémonies se déroulaient comme suit : le prêtre, à l'entrée de l'église, recevait le consentement des conjoints. Après l'échange des anneaux, la remise de la dot, le prêtre donnait la bénédiction nuptiale. Il est témoin et valide ainsi le mariage contracté en sa présence. De civil, le mariage est devenu ecclésiastique.

L'Église avait pris conscience que, pour les fidèles, le mariage avait une importance capitale et le mit sous la protection du mystère de la foi, l'Eucharistie.

Au XII^e siècle seulement, le mariage est déclaré « sacrement » et au XVII^e, l'Église décide que « la conclusion du mariage » ne se fera plus à la porte de l'église mais près de l'autel (1).

Extrait d'une étude de Jean Puyo, rédacteur en chef de « 2000 ans de christianisme »



Deux remarques à propos des actes de mariage.

On y retrouve au XVIII^e siècle encore ces mentions :

(1) « ... j'ai conjoint en face (en façade) et suivant les usages ... de l'Église »

(2) « le contrat a été passé devant M^e X... notaire du lieu (ou de cette juridiction) »

CHARIVARI ET RACAILLE

Nous avons remarqué que certains actes de mariage (de 1754 à 1763) portaient des heures de célébrations inhabituelles : 4, 5, 6 heures du matin et même une fois 2 heures.

Nous pensons que ce fait correspondait à des situations particulières des époux, entre autres, le veuvage.

Un des actes signalait que le mariage annoncé (entre un veuf et une veuve) aurait lieu en l'église de Pigny, au lieu de celle de La Chapelle-Saint-Laurent, pour éviter le « charivari » que se promettait de faire la « racaille » du canton (sic).



Dans le livre « 2000 ans de christianisme », nous trouvons ceci :

« Très fréquemment le mariage est l'occasion d'usage grivois ou magiques et jusque dans les églises ; ainsi le « charivari » pour les deuxièmes noces : des masques bardés de clochettes obligent les époux à distribuer force argent, victuailles et boissons ; licence et rixes s'en suivent ».

Ceci explique cela.



ON POUVAIT LIRE AUSSI EN 1999

Saivres, 1702 : de nouveaux convertis... qui font leur devoir, et beaucoup d'autres qui ne le font point. Listes interminables de convertis reçues par le roi, bilans truqués : l'Édit de Nantes a été révoqué en 1685 car désormais sans objet. Il n'y a plus de protestant dans le royaume de France. En 1702, la réalité est toute autre. Le curé de Saivres rédige un mémoire : intéressant et instructif... : « *Dans le village de Chissere : Jacques Pelletier journalier, Suzanne Poin sa femme ne font pas leur devoir...* » La liste est longue. (par M. Moreau)

Actes de catholicité en latin. Beaucoup d'entre nous, se trouvent parfois embarrassés devant des actes rédigés en latin. Suit un « essai de répertoire » établi par Yvonne Arnaud d'Avignon qui peut être utile aux adhérents de Génée 79. À vous les Nicolaus, Margarita, Claudius, Jacobus, Michaellem... In cujus Fide...

Un remplaçant pour 770 francs. 1828 : le domestique du sieur de Théronneau risque de bientôt partir au service militaire, pour plusieurs années s'il tire un mauvais numéro. Quoi qu'il arrive, il restera au pays, car son maître va lui trouver un remplaçant. Le 3 mars 1828, un traité en bonne et due forme a été passé devant Maîtres Roy et Bellink, notaires à Chatillon. « *Augustain Devaud remplace Pierre Blaudain...* »

2000 : LA FIN DU XX^e SIÈCLE

Cette année est particulièrement riche en anecdotes sur les registres paroissiaux, en voici quelques exemples. Et nous terminerons cette année 2000 avec le mot du président Michel MAUMON, nous annonçant la fin du XX siècle.

EN PARCOURANT LES REGISTRES...

REGISTRE PAROISSIAL DE LA ROCHE-DE-BORD (ANCIENNE PAROISSE DE VANZAY) :

Ci-gît de pauvres fleurs fanées, déposées ici en l'année 1895. Celui qui les trouvera est prié de les laisser dormir en paix dans l'oubli et dans l'inconnu, car elles marquent ici les années de ma jeunesse que j'ai vécues heureux dans la petite ville de Melle et mon court passage au greffe de ce tribunal, du 1^{er} mars 1894 au treize novembre 1897. Puissent-elles, de leur humble retraite, m'envoyer le bonheur.

Et entre deux feuilles, il y a un œillet, un coucou, une anémone, une feuille de rosier et une fleur non identifiée.

Simple, émouvant et combien romantique.

REGISTRE PAROISSIAL D'AZAY-SUR-THOUET :

Memoyre de ceux quy ont esté enteres durant cette présente année

Mille six cens huit

Le huytiesme Jour de febvrier de 1608 a este entere Jean Ruseil de La

Estant en Laage de Six vingt quatre ans (124!)

(.....abiron, curé dud azay)



REGISTRE PAROISSIAL DE SAINT-MÉDARD DE THOUARS :

La posterité ne desaprouvera pas qu'a la fin de ce Registre, Je marque un événement aussi prodigieux qu'on en ait jamais entendu parler. Je dirai donc que la nuit du quatorze au quinze du mois de mars dernier, environ une heure après minuit, commença une tempête, ou ouragan qui continua quelques heures avec une telle violence qu'on ne savait ou aller, ni ou se mettre pour estre en seureté ; les toits de bien des églises et autres édifices, ont été enlevés, des murs renversés, les arbres des plus fort et les mieux enracinés, ont été arrachés, comme les noyers, les ormeaux, les chênes, mesme dans forrests, ce qui a fait, et cousera pour de longues années une très grande perte : bien des gens dignes de foy, assurent que tout ceci ne Sest point passé sans des tremblements de terre.

REGISTRE PAROISSIAL DE BRIOUX-SUR-BOUTONNE, 1726 :

« Nota » : il parut le 19 octobre dernier un phénomène tel qu'il n'avait jamais paru. A sept heures et demi du soir, toute la terre parut en feu, quoiqu'il fût nuit et que la lune qui était dans son dernier quartier ne l'éclairât point. On voyait comme en plein jour, on croyait que c'était la fin du monde.

« Dieu nous fasse la grâce de nous bien préparer, il aura son heure »

Les faits météorologiques hors norme ont toujours frappé les imaginations, autrefois et encore aujourd'hui. Il n'est donc pas étonnant que les curés en aient, très souvent fait mention sur leurs registres paroissiaux.

REGISTRE PAROISSIAL DE POMPAIRE :

En cette année mil Sept cent Soixante dix Sept furent faites Les réparations de Leglise aux frais des propriétaires des biens de la paroisse pour la somme de 960 et quelques Livres. Ces réparations consistoient en Les frontiscipices Le ballet Les deux pillier d'abutte du coté du Cimmetière L'adjudicataire fut le nommé Mathurin Girard maitre masson de parthenay, et il eut La Liberté de prendre Les tombes du Cimetièrre pour faire Les deux piliers, ce qui fait qu'il n'y en a presque plus dans Le Cimetièrre quoiqu'elles y fussent assez Communes auparavant. On avoit déjà commencé a en prendre plus de vingt ans auparavant pour faire Le pilier d'abutte du coté du même cimmetière, audessus de La fenètre de L'autel de St Blaise.

REGISTRE PAROISSIAL DE SAINTE-SOLINE :

Entre un baptême de 1705 et un autre de 1715 : *Après tous les soins dont jay pu être capable pour mettre les registres de cette paroisse en état : les paysans peu instruits, les religieux obstinés, le manque de registres pendant plusieurs années qu'a duré un procès indécié entre nous et les traitants, les actes qui suivent sont sincères quoique les dattes ne soient pas suivis. Il faudra un peu de patience.*

REQUIEM POUR UN SIÈCLE FINISSANT

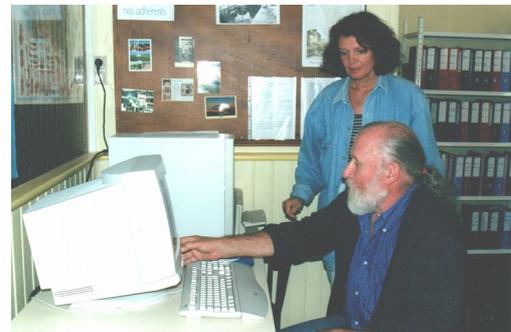
Ça y est ! On va l'quitter !

Qui ?

Mais le XX^e siècle, pardi !

Et quand ce numéro paraîtra, les amarres seront presque larguées. En route dans le troisième millénaire ! Je vous souhaite donc un bon début du XXI^e siècle. L'an dernier, je vous avais dit d'attendre encore un an et de surveiller les méfaits du bogue de l'an 2000, remplacé au dernier moment par une tempête... du siècle. Mais cette fois, c'est sûr, on va y entrer. Dans un quotidien local, j'ai ainsi lu que la généalogie était à la mode, que l'engouement était indéniable, le rédacteur rappelait que la généalogie était une école d'humilité, puisque nous descendions tous... d'un roi ou d'un pendu. Belle formule qui nous change de Charlemagne dont un sur deux de nous tous serait le descendant. J'ai aussi pris connaissance de trois grandes nouvelles, d'abord dans un quotidien national que les Hébreux seraient en fait d'origine égyptienne et qu'Abraham ne serait ni plus ni moins que le pharaon Akhenaton. Et comme on le situait vivant vers 1900 avant J.-C., cette découverte le rajeunirait d'environ 550 ans ! Le monde judéo-chrétien - le nôtre - en serait, paraît-il, bouleversé. Ensuite dans le même quotidien national, qu'une vilaine bactérie, *Yersinia pestis*, qu'on viendrait d'identifier par des analyses d'ADN très poussées sur de la vieille pulpe dentaire, serait à l'origine de l'épidémie dite « peste noire » qui tua au Moyen-Âge près de la moitié de la population européenne ; 15 à 30 millions d'individus, tout de même ; soit, c'est sûr, une bonne partie de nos ancêtres ; enfin qu'en octobre avait eu lieu à Saint-Pardoux (79) un conférence sur la maladie de Rendu-Osler ; cette maladie génétique dont l'origine serait en Kabylie, et qui est plus répandue en nord Deux-Sèvres (1 cas sur 1193) qu'ailleurs sur le territoire national (1 cas sur 17 050), Comme vous le voyez, cette fin de siècle fut riche en découvertes qui éclairent d'un jour nouveau notre passé, en allant un peu plus loin, dans le temps, que le champ habituel de nos recherches.

A propos de recherches, et si j'en crois ce qu'on nous annonce, nous devrions travailler de plus en plus assis dans notre fauteuil, la souris à la main et l'œil rivé sur notre écran d'ordinateur, en allant surfer de temps en temps sur la toile ; c'est là sur la toile, paraît-il, que tout sera bientôt, à portée de la main et presque gratuit. Certains se posent déjà la question de l'utilité future des cercles généalogiques. J'ai même senti dans leurs propos un certain pessimisme... Je souhaite que ces prophéties ne freinent en rien votre bel enthousiasme. Car nous avons encore beaucoup de choses à faire ensemble.



Michel Maumon la souris à la main

ON POUVAIT LIRE AUSSI EN 2000

Le mariage civil : des registres paroissiaux à l'état civil actuel. Avant la Révolution, les registres paroissiaux se remplissent dans un contexte où la religion catholique est religion d'État. (par Mme Pouplin)

La Révolution, les deux Napoléon et la Fête nationale. Beaucoup de Français pensent que la Fête nationale a été fixée une fois pour toute en 1790. Mais le nom et la date ont plusieurs fois changé selon les circonstances et les événements. (par Mme Bucher)

2001 : AU SERVICE DES ADHÉRENTS

2001 est une année « normale » pour la revue de notre association. De nombreuses rubriques régulières, très prisées des amateurs de généalogie sont en place : « Le mot du président » rédigé par Michel Maumon, « Lu pour vous », « Listes-éclair », « Quartiers », « Tous cousins », « Tables simplifiées », « Sur les registres paroissiaux » et bien sûr l'incontournable « Questions-Réponses ». Les lecteurs sont aussi renseignés dans chaque numéro des nouveaux adhérents, des tables dépouillées ainsi que des lieux, dates et horaires des permanences. De nombreuses pages des bulletins publiés en 2001 sont donc occupées par ces rubriques régulières et très appréciées, comme le montre le courrier des lecteurs de l'année. Voici aussi quelques exemples qui nous rappellent qu'il y a seulement 15 ans, on allait regarder les registres sur des microfilms aux Archives, que des permanences très fréquentées se tenaient souvent à la médiathèque de Bressuire et à l'école Ferdinand-Buisson de Niort et que les livres que nous vous conseillions alors se payaient en francs pour la dernière année.

COURRIER DES LECTEURS

... De temps à autres, il faut reconnaître que les compliments sont bons pour le moral, et nous sommes toujours heureux d'en recevoir... Un grand merci à nos adhérents, auteurs de ces quelques extraits. Ils se reconnaîtront.

Tout d'abord je voudrais vous féliciter de la qualité de GÉNÉA79, pour les informations qui y sont données tant pour leur variété que pour leur précision.

Chaque arrivée du GÉNÉA79 me procure toujours autant de plaisir que d'informations. En tout cas, bravo pour le travail de « fourmi » que vous accomplissez tous.

C'est toujours un plaisir de recevoir la revue qui est de plus en plus intéressante. Bravo et bonne continuation !

Je lis avec intérêt votre revue et je vous remercie de la peine que vous prenez pour la bonne marche du Cercle et de sa revue.

SUR LES REGISTRES



Voici un dessin trouvé à la fin du microfilm (R 80) de Notre-Dame de Niort en 1697. Selon les apparences, il est d'époque.

Personnellement, j'y vois un prêtre, dont la bedaine rebondie ne laisse planer aucun doute sur ses penchants pour les nourritures terrestres et qui se fait rappeler à l'ordre par un personnage à la mine beaucoup plus sévère. Ce dernier semble lui dire qu'il n'a pas choisi le bon chemin pour aller au ciel, ou encore, le menace des foudres divines pour ses éventuels écarts de conduite.

Le mieux serait de pouvoir identifier ce dessin et ces personnages. La signature n'est pas celle du prêtre officiant à ce moment-là à Notre-Dame. Merci de donner votre avis.

Marguerite Morisson

TABLEAU DES PERMANENCES

De 14h à 17h, 5 rue Ferdinand Buisson (direction avenue de Limoge ; entrer portail gris)

Les samedis :

- 06 octobre - 03 novembre - 01 décembre
- 20 octobre - 17 novembre - 15 décembre

Les mercredis :

- 10 octobre - 14 novembre - 12 décembre

De 16h à 18h à la Médiathèque de BRESSUIRE (2^{ème} étage) chaque 3^{ème} vendredi de chaque mois

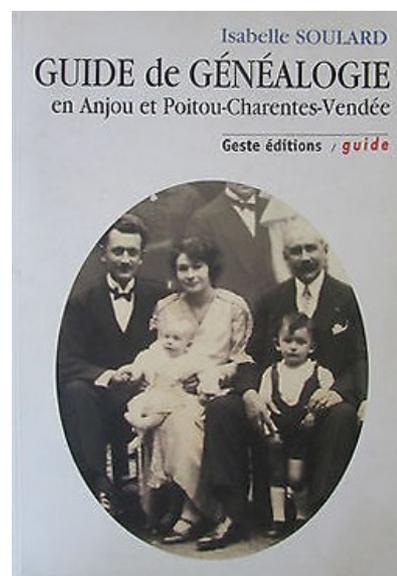
LU POUR VOUS

La 4^{ème} de couverture de l'ouvrage nous indique que « si nos ancêtres sont originaires de Charente, Charente-Maritime, Maine-et-Loire, Deux-Sèvres, Vendée ou Vienne, voici un guide pour vous aider à les retrouver ».

Fruit de vingt ans de recherches historiques et généalogiques, le guide d'Isabelle Soulard, professeur d'histoire, passionnée d'histoire régionale et de généalogie, permet de commencer et de poursuivre des quêtes généalogiques, de comprendre des pistes, de lever des blocages, d'envisager des cousinages et d'ouvrir les portes des dépôts d'archives.

Simple, pratique et complet, c'est un outil qui devrait être utile à tous ceux qui recherchent dans les six départements couverts.

190 pages, Geste éditions (La Crèche) 98 F.



ON POUVAIT LIRE AUSSI EN 2001

Les observations météo du curé Nepveux. Le desservant de la paroisse d'Ensigné a pris des notes météorologiques à la fin du XVII^e siècle. (par Marguerite Morisson)

Maréchal Alphonse Juin, moitié Corse, moitié Deux-Sévrien. L'ascendance généalogique d'un des grands chefs de l'armée de Libération en 1943 et 1944. (par Michel Maumon)

Alexis Belouard, curé de Moncutant. Quelques extraits édifiants des registres tenus par le prêtre de Moncutant au temps des abjurations. (par Jean-Michel Decemme et Marguerite Morisson)

Pionnières au Canada, les trois sœurs Aymard de Niort. Barbe, Madeleine et Anne ou le destin de trois sœurs niortaises rédigé par notre spécialiste du Canada. (par Marguerite Morisson)

2002 : L'ANNÉE DE LA LITTÉRATURE

De l'Arbre au Livre : en 2002, nous participons au 2^{ème} salon des métiers du livre de Thénézay et nous parlons dans nos colonnes des deux cousins écrivains : Claire Sainte-Soline et Pierre Moinot. Nous soulignons aussi l'importance en généalogie de l'inventaire après décès. Et nous évoquons le calendrier républicain et les subtilités de ses prénoms.

JEAN MOREAU, PAROISSE DE VOUILLÉ, DÉCÈDE LE 15 JANVIER 1773

L'événement serait banal, si ce Jean Moreau n'était à la fois protestant et... très aisé. Il est protestant militant, ancien du consistoire clandestin de Vouillé et s'appelle « Huguet » dans le vocabulaire secret des protestants « actifs » (Source : J. Rivierre). Il a des enfants en bas âge. Pour que sa succession puisse être réglée, il faut d'abord que son décès soit officialisé. On le fera constater par le juge de la Chastellenie de Vouillé. On lui demandera également l'autorisation de sépulture, les cimetières paroissiaux étant interdits aux protestants qui doivent de surcroît être autorisés à enterrer leurs défunts ailleurs.

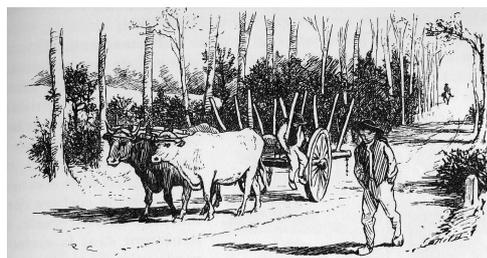
« ...Le nommé Jean Moreau, colon de la métayrie du pont d'homme... professait la Religion protestante... permettons à ses parents de l'inhumer où ils jugeront à propos, et sans scandale... nous jugeons qu'il est mort de mort naturelle... il laisse Louise Papot sa veuve et quatre enfants en bas âge, de tout quoy nous avons donné acte et permis aux parans du deffunt de l'inhumer ou bon leur semblera nuitamment et sans scandale ».

Le décès constaté, l'inhumation est autorisée. Lorsque Louise Papot la veuve, envisage de se remarier, il faudra dissoudre la communauté formée avec le défunt mari. Un inventaire des biens sera réalisé. Ce document démontre que malgré la foi professée, il était possible d'atteindre un certain niveau d'aisance. Ce document décrit par le menu, le mobilier, les ustensiles, les provisions domestiques, le linge, les vêtements, le matériel de culture, le cheptel, la vigne et le vin, les réserves agricoles diverses, soit une estimation des biens de la communauté égale à 6 983 livres auxquels il faut rajouter les biens propres au ménage Moreau-Papot, l'argent effectif, les dettes actives et les autres avoirs, estimés à 1 451 livres. Soit un total de 8 434 livres sans compter les bâtiments, ni la valeur des terres déjà partagées par acte sous seing privé, sans indication de valeur. Cependant, la description des lots attribués fait état d'une vingtaine de pièces de terre, prés, vignes, soit une valeur totale approchant le montant annuel de la taille pour la paroisse de Vouillé.

C'est un niveau de vie exceptionnel dans le monde rural de l'époque, mal rétribué et dont la plupart des habitants sont à la limite de la misère. Pourquoi, malgré son appartenance à la RPR (Religion prétendue réformée), Jean Moreau pouvait-il exercer sa profession sans « tracasseries » ? L'auteur y voit trois raisons probables : d'abord, l'hérésie est pratiquement éteinte. Par conséquent, les protestants ne représentent plus une menace politique pour l'autorité de la monarchie et l'unité de l'État. Enfin, le réalisme économique impliquait une attitude pragmatique vis-à-vis des sujets appartenant à la RPR. De ce fait, le Royaume sera bientôt prêt pour une politique plus souple et acceptera l'Édit de tolérance de 1787. Il faudra attendre 14 années supplémentaires.

Les vêtements de Jean Moreau sont décrits dans l'inventaire : 8 habits de droguet, 8 vestes de serge, 7 gilets de serge, 7 culottes, 8 paires de guêtres, une paire de bas, 44 chemises et un manteau et le linge est quantifié en ces termes : 59 draps de lit, 30 nappes, 24 essuie-mains, 11 serviettes et il y a aussi 2 ponnes à lessive.

N'hésitez pas à relire le bulletin n° 41 du mois de juin 2002, c'est dans un registre différent, une mine d'informations là encore.



ÉCHALOTE, CONCOMBRE OU SERPOLET... ?

Auriez-vous aimé porter ces prénoms ? D'où sortent-ils ?

Le calendrier républicain fut officiellement adopté le 24 octobre 1793, soit plus d'un an après l'avènement de la première République. Il ne fut officiellement appliqué que pendant 12 ans, soit du 15 vendémiaire an II, date de sa création au 10 nivôse an XV (de fin novembre 1793 au 31 décembre 1805).

Nos ancêtres républicains, les uns emportés par l'élan et l'espoir d'un nouveau régime, les autres par soumission, ont accepté ce calendrier. On en a même trouvé certains qui n'ont pas hésité, lorsqu'il leur a fallu faire inscrire leurs nouveau-nés à l'état civil, à leur donner les prénoms de ce tout nouveau calendrier.

1 vendém ^{iaire}	Ravin	1 brumaire	Pomme	1 frimaire	Raiponce	 <i>panais</i>
10 vendém ^{iaire}	Panais	10 brumaire	Charrue	10 frimaire	Pioche	
20 vendém ^{iaire}	Pressoir	20 brumaire	Herse	20 frimaire	Hoyau	
30 vendém ^{iaire}	Tonneau	30 brumaire	Rouleau	30 frimaire	Pelle	
1 nivôse	Tourbe	1 ventôse	Tussilage	1 pluviôse	Lauréole	 <i>tussilage</i>
10 nivôse	Fléau	10 ventôse	Bêche	10 pluviôse	Coignée	
20 nivôse	Van	20 ventôse	Cordeau	20 pluviôse	Serpette	
30 nivôse	Crible	30 ventôse	Plautoir	30 pluviôse	Traîneau	
1 floréal	Rose	1 germinal	Primevère	1 prairial	Luzerne	 <i>luzerne</i>
10 floréal	Râteau	10 germinal	Couvoir	10 prairial	Faux	
20 floréal	Sarcloir	20 germinal	Ruche	20 prairial	Fourche	
30 floréal	Houlette	30 germinal	Greffoir	30 prairial	Chariot	
1 messidor	Seigle	1 thermidor	Épeautre	1 fructidor	Prune	 <i>chalémie</i>
10 messidor	Faucille	10 thermidor	Arrosoir	10 fructidor	Échelle	
20 messidor	Parc	20 thermidor	Écluse	20 fructidor	Hotte	
30 messidor	Chalémie	30 thermidor	Moulin	30 fructidor	Panier	

ON POUVAIT LIRE AUSSI EN 2002

Célèbres en Deux-Sèvres, en France et cousins. Un article sur deux célèbres écrivains originaires de notre département. **Claire Sainte-Soline** : De son vrai nom Nelly Fouillet, élève de l'École Normale Supérieure de Sèvres, agrégée de sciences physiques et naturelles, écrivain et auteur de « Mademoiselle Olga », « Le dimanche des Rameaux », « Les années fraîches », pour ne citer que quelques œuvres. **Pierre Moinot** : Cousin de Claire Sainte-Soline par les Baudin, homme aux multiples talents et compétences qui devint auditeur à la Cour des Comptes, conseiller d'André Malraux, directeur général des Arts et Lettres et Académicien après avoir obtenu les prix Charles-Veillon, Fémina et de l'Académie française. *(par Jacqueline Higelin et Marguerite Morisson)*

Les Christin, une famille de corroyeurs. Isaac Christin fut baptisé le 9 août 1676 à Notre Dame de Niort. Il se marie au Canada en 1699, rien de plus normal quand on est soldat des Compagnies franches de la marine et qu'on est affublé du surnom évocateur de « Saintamour ». *(par Marguerite Morisson)*

Les d'Aubigné, une seule et même famille. De Théodore, Agrippa, le guerrier protestant poète inspiré à Henri de la Rochejacquelein, généralissime des armées vendéennes, en passant par Mme de Caylus, Constant, écuyer baron de Surimeau ou Françoise sa fille, épouse morganatique de Louis XIV, une promenade généalogique à travers cette famille. *(par Danièle Billaudeau)*

2003 : ANNÉE DU MILLIÈME ADHÉRENT

Une année marquée également par un changement de présidence. Mme Morisson, nouvellement élue, inaugure le 26 juin notre antenne de Thouars. La base de données contient 700 000 actes. Nous parlons surtout de l'histoire des coiffes et des compétences multiples de Jacques Bujault, l'avocat agriculteur. Nous avons enregistré le 1 000^{ème} adhérent et lui avons offert son adhésion pour l'année 2003. Le président de l'époque prévoyait de faire la même chose pour le 2 000^{ème} en 2016. Notre 2 000^{ème} adhérent, nous l'avons enregistré le 8 avril 2014, c'est-à-dire avec deux années d'avance sur les prévisions. Cependant, à cause de nos mémoires défailtantes, nous n'avons pas relevé le défi ! Grâce à notre revue n° 100, c'est promis, nous nous rattraperons pour le 2 500^{ème} qui ne devrait pas tarder.

LES COIFFES DE NOS GRAND-MÈRES

Nul ne sait comment elles naquirent, ni d'où elles nous vinrent... Certains pensent que les coiffes furent une survivance des hennins du Moyen Âge qui se sont adaptées au cours des siècles, selon l'usage qu'on en faisait. Aucun historien n'a vraiment témoigné sur les costumes paysans. L'intendant Boulainvilliers écrivait en 1727 : « *Les habitants du Poitou sont forts laborieux, durs au travail, grossiers et difficiles dans leurs mœurs... Leurs vêtements les déguisent à nos yeux. Ils portent presque tous les cheveux courts et de larges chausses à la Suisse avec des rabats... Les bergères y ont la plupart, de grands talents pour la danse et pour le chant* ». Rien de remarquable donc dans le costume féminin relatif à la coiffure.

Malgré les doutes qui subsisteront toujours quant à leur origine, il est inconcevable d'imaginer que des femmes du peuple, miséreuses, aient pu copier ces coiffures coûteuses portées par les classes aisées. Pensons plutôt que les coiffes furent pour les femmes, un merveilleux moyen de créer, de s'exprimer, de s'épanouir, une façon d'exister en quelque sorte.

Henri Gelin, président de la Société du costume poitevin à Niort jusqu'en 1923, écrivit un texte d'accompagnement aux travaux d'Escudier et dressa avec beaucoup de minutie, une carte des coiffes portées entre Loire et Gironde. Toutes ces œuvres furent rassemblées et exposées à Niort en 1896, à l'occasion du Congrès ethnographique.



Ci-dessus, au milieu, la lithographie d'Escudier datant de 1901, intitulée « Les trois grâces du Poitou », l'une coiffée de la « Créchoise », l'autre de la « Mothaise » et la troisième de la « Malvina ». Les reconnaissez-vous ?

Cette étude traite non seulement de l'origine des coiffes, mais aussi de leur évolution, de la fin des coiffes, sans oublier d'évoquer leurs confection et entretien, la manière encore de les mettre. Le travail des dernières lingères y est abordé avec beaucoup de délicatesse et précise qu'à la fin du XX^e siècle, il est encore possible de « remonter » les coiffes de nos grand-mères.

C'est une excellente promenade au pays des « Grisettes », « Pèleboises », « Câlines », ou autres « Pantines » que nous vous invitons à refaire. Vous y retrouverez le vocabulaire spécifique dont il y a

fort à parier que vous avez oublié les définitions. Si les termes suivants vous interpellent : la « bridaïe », les « prinques », le « raquet », la « faille », le « cayon » ou les « migailles », la « tiretaine », le « boulangé » et le « droguet », la « marotte », le « nansouk », le « toquet » ou le « cagouet », la « rebifette », le « fiasque » ou les « palènes »... consultez le bulletin de décembre 2003, c'est une mine d'informations.

JACQUES BUJALT, AUTREMENT APPELÉ « MAÎTRE JACQUES »



Jacques Bujault est né le 1^{er} janvier 1771 à « la forest sur sayvre », d'un lieutenant du sénéchal de La Forêt-sur-Sèvre et de Rose Jeanne Perrine Rousseau sa femme. Il a donc 18 ans lorsque la Révolution éclate. Il prend les armes en 1791 pour défendre les administrateurs des districts de Châtillon et Thouars dont son père fait partie. Cette même année, il devient imprimeur et libraire à Niort où le 26 juin 1792, il épousera Catherine Rosalie Delavault, fille d'un marchand chamoiseur. Suivant l'exemple familial, il devient dès 1795, défenseur officieux devant le tribunal de Niort, mais une fois l'imprimerie vendue, il ouvre à Melle une étude d'avoué tout en plaidant comme avocat, ce que permettait la législation de l'époque.

Mais l'avocat n'aimait pas les procès, préférant mettre les plaideurs d'accord. Sa fermeté, sa probité, additionnées à une ténacité légendaire, lui valurent une notoriété importante parmi les paysans du Mellois, dont le langage, les mœurs et les traditions lui étaient familiers. Cette connaissance des gens de la terre qui a si bien servi l'avoué mellois, fera la force de l'écrivain-laboureur et mieux comprendre à l'homme politique qu'il perd son temps, dès lors qu'il est éloigné de ses amis paysans dont il connaît les conditions de vie et les besoins. La politique en effet, ne sera qu'une parenthèse dans la vie de Maître Jacques, préférant revenir à ses études d'agronomie et à sa vie melloise. En 1825, quittant le barreau pour les champs, il cède son étude d'avoué et s'installe à Chaloüe, sa terre de prédilection.

« Mes amis, j'ai été « Mossieu » et ça n'allait pas. Je lisais et voulais apprendre l'agriculture uniquement dans les livres ; j'ai bientôt vu qu'il fallait aussi travailler sur le terrain. Alors, je me suis fait cultivateur, laboureur et paysan. »

Dès lors, l'instruction paysanne devint son obsession, il créa « le grand almanach du cultivateur », petit livre à 3 sous qui entra sous les toits les plus obscurs. Parmi les milliers de proverbes qu'il y publia, nous avons retenu celui dédié à la jeunesse :

« Mauvais exemple est dangereux, jeunesse imite les vieux.

C'est le passé qui instruit l'avenir.

Jeunesse va vers le monde, vieillesse en revient

Et si vieillesse ne parle, jeunesse ne saura rien ».

En d'autres termes : réalisez et publiez vos généalogies !

ON POUVAIT LIRE AUSSI EN 2003

Le Livre d'Or des protestants du Poitou. C'est l'œuvre monumentale du Pasteur Rivierre, 14 tomes manuscrits où l'on retrouve, par ordre alphabétique, tous les patronymes des familles protestantes du Poitou, mais aussi les enfants nés aux pays du Refuge, les familles nobles protestantes ou encore les procès faits aux huguenots.

Le drame du Grand-Ry. D'après l'Histoire des protestants et des Églises réformées du Poitou du pasteur Auguste Lièvre (édition de 1858).

2004 : LIFTING AUX ARCHIVES



Les Archives avant 2004



les Archives après 2004

L'adresse des Archives départementales des Deux-Sèvres est l'endroit préféré des généalogistes et des chercheurs du département. Cette institution, créée en 1796, a eu une histoire mouvementée et il a fallu de nombreuses années avant de connaître les locaux actuels. Le site des Archives s'est promené dans tout Niort : d'abord une aile du couvent des Carmélites rue du Petit-Banc, puis le couvent des frères de la Charité où eut lieu un incendie en 1805, ensuite la place du Temple, les greniers de l'Hôtel de la Préfecture, le Donjon et enfin en 1895 une aile de la Préfecture spécialement bâtie pour cela. Ce n'est qu'en 1970 que l'immeuble actuel est construit, 26 rue de la Blauderie à Niort. 30 ans plus tard, les locaux étaient déjà trop exigus et il fallait envisager un agrandissement. Ce fut chose faite en 2004, après quelques mois de fermeture qui firent sans doute souffrir les généalogistes. Mais cela valait le coup, car depuis cette année, nous bénéficions d'un beau bâtiment qui possède un grand hall accueillant régulièrement des expositions, avec aussi une lumineuse salle de lecture de 200 m² où on peut consulter parmi les nombreux documents conservés dans les 19 km linéaires de rayonnement. C'est sans doute en cherchant aux Archives départementales que Christelle Saint-Léger a écrit l'article qui suit.

QUELQUES DÉCLARATIONS DE NAISSANCES BIEN TARDIVES

Lorsque j'ai débuté mes recherches généalogiques, je pensais que l'acte de déclaration de naissance d'une personne était établi à la naissance de celle-ci. En fait, le résultat des recherches m'a prouvé, avec 2 exemples différents que ce n'était pas toujours le cas.

Tout d'abord, il faut préciser que je descends d'une famille catholique (et non protestante) et que mes ancêtres habitaient le bocage bressuirais pendant la Révolution française.

1. JEAN HAY ET HENRIETTE BODET

Ne trouvant pas l'acte de naissance de leur fils, prénommé également Jean Hay, je décidais de rechercher leur acte de mariage. Finalement, je le retrouvais sur le registre de catholicité de Combrand à la date du 13 juin 1797 (ou 25 prairial de l'an 5). Continuant mes recherches, je trouvais un second acte de mariage pour ce même couple Jean Hay x Henriette Bodet mais sur l'état civil de Breuil-Chaussée à la date du 15 vendémiaire de l'an 11. En lisant celui-ci, j'ai eu une petite surprise.

« Du quinzième jour du mois de vendémiaire l'an onze de la République. Acte de mariage de Jean Haie âgé de 30 ans, né à Cerisais département des Deux-Sèvres... fils majeur de feu Jean Haie métayer, demeurant à Breuil-Chaussée département des Deux-Sèvres et de feu Perrine Vrignault. Et de Henriette Césarine BODET âgée de 41 ans, née à Cerisais département des Deux-Sèvres... »

Puis à la fin de l'acte, on pouvait lire : *« À l'instant Jean Haie et Henriette Césarine Bodet m'ont déclaré avoir deux enfants, l'un appelé Étienne Haie né le 5 nivôse an 7 et l'autre Jean Haie né le 25 prairial an 9 qu'ils reconnaissent pour être leurs enfants légitimes étant de leurs faits... »*

Pourquoi n'avoir pas déclaré les naissances des enfants plus tôt ?

S'il est vrai qu'il n'y a pas d'état civil à Combrand et à Breuil-Chaussée pendant la Révolution française, je pense que ce n'était pas la seule explication. En effet, Jean Haie époux Henriette Bodet habitait Combrand à la Girardière pendant la Révolution française avec son père, sa mère et ses frères. Or, sur l'acte de décès de Bernard de Marigny, on peut lire :

« Le 10 juillet 1794, a été inhumé, au cimetière de Combrand, le corps de Monsieur de Marigny Augustin Bernard, commandant dans l'armée catholique et royale, mort à la Girardière, âgé d'environ 40 ans. Ont assisté à sa sépulture Hay métayers à la Girardière, Forestier réfugié au même lieu, François Nau réfugié à la Girardière qui ne savent ni lire, ni écrire. »

Étant proche des Vendéens pendant les guerres de Vendée, cela peut expliquer que la déclaration des naissances n'a pas eu lieu plus tôt.

2. RENÉ MAROLLEAU ET FRANÇOISE BERNIER

En consultant le registre d'état civil de Cirières, je trouvais l'acte de décès suivant :

« Mairie de Cirières arrondissement communal de Bressuire du 28 jour du mois de frimaire l'an 14 de la République française. Acte de décès de Françoise Bernier décédée le 27 frimaire à 7 heures du soir... femme de René Marolleau profession de cultivateur... restant au Chaigne commune de Cirières sur la déclaration faite par maître Pierre Diguët... et par maître Jean Bernier... »

Mais le plus surprenant sont les 2 actes de naissance que je trouvais sur la même commune.

« Mairie de Cirières arrondissement communal de Bressuire du 20 frimaire an 14 de la République française. Acte de naissance de Marie Victoire née le 25 germinal de l'an 6 à une heure du soir de René Marolleau métayer et cultivateur et de Françoise Bernier... Premier témoin Pierre Diguët, second témoin Louis Marolleau sur la réquisition à nous faite par René Marolleau père et métayer au Chaigne. »

« Mairie de Cirières arrondissement communal de Bressuire du 21 frimaire an 14 de la République française. Acte de naissance de Marie Jeanne née le 11 prairial de l'an 8 à 3 heures du matin, fille de René Marolleau métayer et cultivateur et de Françoise Bernier... Premier témoin Pierre Diguët, second témoin Louis Marolleau sur la réquisition à nous faite par René Marolleau père et métayer au Chaigne. »

Je pense que Françoise Bernier était probablement malade et mourante. Son époux René Marolleau a donc décidé de régulariser la naissance de leurs 2 filles avant son décès.

Preuve est faite que la déclaration de naissance d'une personne n'a pas toujours lieu à sa naissance et qu'en recherche généalogique il faut être prudent et travailler par recoupements.

ON POUVAIT LIRE AUSSI EN 2004

L'administration du département des Deux-Sèvres en l'an XII de la République. La reproduction extraite du rapport du préfet Dupin de la liste des membres du conseil général et des conseils d'arrondissement et de la liste des maires et adjoints des communes du département.

Edmond Proust : enseignant, résistant (colonel Chaumette), mutualiste. La biographie et la généalogie du fondateur de la MAIF. (par Michel Maumon)

La « Sau du Royaume ». Un article très riche et très complet sur le sel, la gabelle et les gabelous, Avec en prime la reproduction et la transcription de beaux carnets de gabelous du XVIIe siècle appartenant à M. et Mme Perruchon. (par Danièle Billaudeau, Marguerite Morisson, Michel Maumon et M. Petrault)

Les vêtements de nos ancêtres. La première partie d'un article abondamment illustré, la 2ème est parue en 2005. (par Marguerite Morisson et Jean-Pierre Gaunord)

2005 : CLOCHERLE DANS LES DEUX-SÈVRES ?

Cette année, dans notre revue, Marguerite Morisson raconte une histoire qui, pour être véridique, n'en est pas moins digne des aventures de Peppone et de Don Camillo ou mieux encore de Clochemerle.

LES PIGEONS HÉRÉTIQUES DE CHAVAGNÉ



Lorsque, en 1870, Jean Braconnier devint maire de Chavagné, il y avait déjà plus d'une décennie que le torchon brûlait entre la municipalité à majorité protestante et le curé Gouineau, desservant à la fois Breloux, La Crèche et Chavagné.

LE CURÉ GOUINEAU

Dés 1858, l'intrépide curé de Breloux et de La Crèche, si remuant qu'on nomma la flèche effilée du clocher de cette paroisse « La seringue à Gouineau », passa outre l'inertie du conseil municipal de Chavagné, dont le maire était alors un certain Vandier, protestant, progressiste et républicain.

Le curé Gouineau n'admettait pas que Chavagné, n'eût point d'église. Celle de La Crèche, venait d'être édifiée entre 1856 et 1858, grâce aux deniers d'une généreuse et riche paroissienne, Mme Bonneau de Langevinerie. Cette église fut consacrée par l'évêque Pie de Poitiers, sous le nom de Notre-Dame-des-Neiges, le 25 mai 1858.

C'est à l'occasion de cette visite de l'évêque, que l'abbé Gouineau lui exposa ses soucis et surtout ses griefs contre l'inertie de la municipalité de Chavagné.

L'évêque décida ce jour-là, qu'une église, placée sous le vocable de Notre-Dame-l'Auxiliaire, serait élevée près du presbytère, mais que selon les règles liturgiques, Saint Saturnin resterait patron du lieu. Dès le mois d'août suivant, on commença la construction. Avec la bénédiction de l'évêque et l'argent des paroissiens, les murs montaient... montaient... puis la charpente fut posée, ainsi que les portes et les fenêtres.

Hélas ! La manne n'était pas suffisante ! Pendant plus de trois ans l'église resta inachevée !

Jean Braconnier, propriétaire terrien, protestant et républicain, qui à l'époque n'était pas encore maire, n'arrêtait pas de pester contre cette église, qui s'élevait à quelques encablures de ses terres... ce qu'il considérait évidemment, comme de la provocation pure et simple !

Dans le même temps, les protestants ripostèrent en construisant le temple de Breloux, presque en face de l'église dont l'abbé Gouineau était également le prêtre.

Mais c'était bien pour l'église de Chavagné, que notre curé se désolait !

LES PIGEONS S'EN MÊLENT

Jean Braconnier, avait un splendide pigeonnier, lequel regorgeait de non moins splendides pigeons, qui se reproduisaient gaillardement. Le pigeonnier devint trop petit et ses habitants « quittèrent leur domicile huguenot ».

Où croyez-vous que ces vicieux (et inconscients !) volatiles allèrent trouver refuge ? Dans l'église bien entendu ! Ils y nichèrent d'autant plus facilement, que les travaux étaient interrompus depuis belle lurette et trouvèrent fort commodes les trous des échafaudages, pour mettre en application dans la maison de Dieu, le précepte de la Genèse : « croissez et multipliez »

Non seulement ils continuèrent à s'y reproduire sans vergogne, mais ils souillèrent ces lieux de leurs déjections.

Le curé Gouineau n'y tenant plus, aidé de deux paroissiens, fit un coup « commando » à peine charitable ! À la nuit tombée, toutes les issues furent bouchées. Prisonniers, les pigeons !

Et ce fut comme « l'épouvantable Saint-Barthélémy de ces pauvres hérétiques emplumés ». Un vrai carnage !



JEAN BRACONNIER S'ÉNERVE

Ivre de rage, Jean Braconnier rameuta ses troupes protestantes. Ce fut un tollé général. Bien entendu les plaintes affluèrent. Le « Mémorial des Deux-Sèvres » s'empara de l'histoire. Bref ! Ça tournait mal ! Imperturbable, le curé vendit à prix d'or les 76 cadavres de pigeons à ses paroissiens les plus aisés. En quelque sorte, une vente de charité... qui permit aux travaux de reprendre. Mais les fonds ne tardèrent pas à manquer à nouveau !

Après le massacre de ses pigeons, Jean Braconnier avait naturellement porté plainte. L'enquête traînant en longueur, il décida une guerre des communiqués... une guerre de plumes oserais-je dire ! Le curé ayant droit de réponse dans les colonnes du même journal, les lecteurs purent suivre durant des mois, ce feuilleton original. En voici quelques extraits.

Le premier article, paru en novembre 1861 dans « le Mémorial des Deux-Sèvres », est adressé par Jean Braconnier au rédacteur du journal. Il y raconte le funeste comportement du curé Gouineau et le massacre de ses pigeons. La réponse du curé paraît deux jours plus tard :

– *Les hérétiques emplumés seraient-ils plus fins que les hérétiques sans plumes, puisqu'ils ont reconnu dans la petite église inachevée la maison de Dieu ? Parmi les hérétiques emplumés il n'y en a point de mauvais. Peut-on en dire autant des hérétiques sans plumes de Chavagné ?*

– *Décidément M. le curé sort de sa réserve lorsqu'il assimile à des bêtes mes compatriotes et coreligionnaires de Chavagné. M. le curé, vous récoltez sans semer ni cultiver. Car, ces pigeons, vous ne les avez point nourris.* répond Jean Braconnier.

– *Tous les pigeons qui naissent à Chavagné sont-ils donc à vous ? Tenez-vous leur état civil ? J'avais le droit de les prendre !* répond M. le curé.

– *On assure qu'une des colombes du saint lieu, échappée par miracle au sort fatal de ses compagnes, est élevée par des étrangers comme un petit Moïse sauvé des eaux. La verrons-nous revenir un jour avec, dans son bec, un rameau d'olivier ?* écrit Jean Braconnier pour tenter de calmer le jeu.

LE PRÉFET INTERVIENT

Le préfet, lui, commençait à en avoir assez de ces drôles de paroissiens. Il somma l'abbé Gouineau de se rendre à la préfecture. Notre ecclésiastique y reçut « un sermon », mais déclara au préfet qu'avec 1 500 F seulement, il pourrait achever les travaux et qu'ainsi tout rentrerait dans l'ordre.

Contre toute attente et considérant sans doute que la paix n'avait pas de prix, le préfet paya... ce qui ramena un peu de calme dans le village de Chavagné.

LA SUITE ?

On acheva l'église... enfin presque ! Car aujourd'hui encore, comme le montre la photo, la façade est plus haute que la toiture, ce qui montre bien que cette pauvre église fut faite à l'économie. L'église fonctionna en tant que telle, guère plus de 20 ans, alors qu'elle avait été consacrée pour l'éternité le 28 juin 1863, comme l'indique le chanoine Omer Peret.

Vers 1912, « Notre-Dame-l'Auxiliaire » fut désaffectée et transformée en salle des fêtes. On la vida, la cloche fut transportée en charrette de Chavagné à Breloux et, dernière facétie des déménageurs, ils attachèrent la cloche à l'arrière de la charrette, de façon à ce qu'elle sonne tout le long du parcours !

On y fit des banquets, des bals et des pièces de théâtre. Puis les pompiers y stockèrent leur matériel et un peu plus tard elle devint la maison de jeunes.

Aujourd'hui, ironie de l'histoire, c'est le siège de la société de tir « En avant ! », qui a fêté ses 100 ans l'an dernier. Elle s'y exerce sur des cibles... et sur des pigeons... d'argile... heureusement !

ON POUVAIT LIRE AUSSI EN 2005

De Louis XVI à Napoléon, le curé Gaignepain de Prahecq traverse trois décennies pleines de nouveautés, de bouleversements et de turbulences. Le récit de la vie mouvementée du curé Gaignepain de la paroisse de Saint-Maixent de Prahecq (par Pierre Baudou)

La Petite Église. L'origine de la Petite Église. Depuis 1802, sous le Consulat, des catholiques du nord-ouest des Deux-Sèvres sont restés fidèles au rite catholique d'avant la Révolution. Ils vivent entre eux, sans prêtre, leur religion. (par Noëlle Pouplin)

2006 : 1^{ère} ÉDITION NIORTAISE DES JOURNÉES DE LA GÉNÉALOGIE

Notre assemblée générale s'est tenue à Thouars le samedi 11 mars 2006. Au 14 janvier, notre base de données contient 1 028 359 actes et le 31 mars nous enregistrons le 1 300^{ème} adhérent. Le protestantisme, avec ses pasteurs, est largement évoqué dans nos pages, mais l'événement de l'année reste la première édition niortaise des Journées de la généalogie.

Cette manifestation s'est déroulée les 23 et 24 septembre à Noron, au pavillon des colloques, dans le cadre du « Forum des associations niortaises ». Comme le titre l'indique, c'était une première pour notre association et nous avons tous à cœur qu'elle soit réussie. Non seulement nous avons mis à contribution les cercles et associations régionales de généalogie, mais également un libraire, des auteurs régionaux, des démonstrateurs de logiciels spécifiques, sans oublier les adhérents généalogistes qui souhaitaient exposer leurs travaux personnels. Tous ont répondu « présent » malgré parfois un éloignement géographique important, comme l'ont fait aussi les deux conférenciers que nous avons sollicités et dont les prestations respectives connurent une affluence telle qu'il nous a fallu rajouter de nombreuses chaises.

Ce fut une manifestation honorée de la présence de M. Morisset, président du Conseil général des Deux-Sèvres à qui nous devons le vin d'honneur d'ouverture et d'élus niortais à qui nous devons le pot de clôture. Les plus anciens d'entre nous ont encore en mémoire les regards ébahis des deux représentants de la municipalité, fort surpris par la taille et la qualité de la manifestation et surtout par l'affluence des visiteurs.

**Quand les cousins se réunissent à Niort,
ça fait du monde autour des verres, des ordinateurs et des stands !**



L'affluence



M. Durand, conférencier



Le stand du Cercle généalogique des Deux-Sèvres



Adhérents présentant leurs travaux



Quelques auteurs

Photos Marguerite Morisson

LES PASTEURS AYANT EXERCÉ LEUR MINISTÈRE AU DÉSERT

Suite à plusieurs interrogations des adhérents sur le terme « Désert », M. Pierre Baudou, notre spécialiste, fait quelques rappels historiques.

Avant la révocation de l'Édit de Nantes en 1685, les pasteurs comme les curés tiennent des registres sur lesquels sont notés les baptêmes, mariages, sépultures. Leurs registres sont conservés aux Archives départementales, intitulés : État civil protestant, par exemple : Mauzé-sur-le-Mignon : BMS 1668-1684.

Après 1685, les pasteurs bannis du royaume partent dans les pays du « Refuge ». Il n'y a plus d'état civil protestant et tous les paroissiens, quelle que soit leur religion, font la déclaration de leurs BMS au curé qui les note sur le registre paroissial. Les protestants se retrouvent donc catholiques sur ces registres.

À partir de 1745 environ, les pasteurs reviennent évangéliser le Moyen Poitou, soit approximativement le sud des Deux-Sèvres. Clandestinement, ils reprennent leur ministère et surtout, inscrivent à nouveau les baptêmes et les mariages (pas les décès) sur des registres spécifiques. Ce sont les « registres du désert ». Ce terme étant utilisé en référence à la traversée du désert par le peuple hébreu.

Processus : Le pasteur visitait les paroisses de façon assez irrégulière, y prêchait, et procédait aux baptêmes et mariages prévus, pendant quelques jours, puis repartait vers un autre village. Ces actes de BM étaient notés sur deux registres : le registre personnel du pasteur et sur celui tenu par un « ancien¹ » de la paroisse. Mais, sur chaque registre tenu par un ancien on trouve des actes de plusieurs autres paroisses. Par exemple sur le registre de Mougou : de 1759 à 1788 sont notés des actes concernant des familles d'Aigonnay, Celles, Fressines, Mougou, Prailles, Sainte-Néomaye, Thorigné et Vitré, célébrés par les pasteurs lors de leur passage.

Quels sont les pasteurs les plus importants pour le Moyen Poitou ? : Gamain, Pougouard, Tranchée, Gobinaud, puis à un degré moindre les frères Métayer, Mathieu, Marteau et Gibaud.

ON POUVAIT LIRE AUSSI EN 2006

La Groie-l'Abbé. Une métairie propriété de l'Abbaye royale de Celles-sur-Belle jusqu'à la Révolution évoquée à travers ses histoires et ses occupants à diverses périodes avec en prime les généalogies des familles Fouschier, Nocquet, Perrault qui l'ont occupée, ainsi qu'un cimetière protestant fort bien conservé. *(par Jean-Philippe Billard)*

Marguerite Gurgand. La dame de Tillou ou une grande dame de la littérature française qui essayait de faire chanter les mots. Elle obtint les prix du livre Inter, des Maisons de la presse et de l'Académie de Bretagne. Quelques œuvres : « Nous n'irons plus au bois » et « les demoiselles de Beaumoreau ». Avec les branches généalogiques Leveque et Prieur. *(par Marguerite Morisson)*

Pierre Pougouard. Un pasteur auteur d'un curieux « Vocabulaire secret des pasteurs du Poitou » d'où sont tirés les surnoms tels que : Dézérit et/ou Lapierre, Fortunière et/ou Janvier, Bazel, La Barre, La Fontaine, Cazais ou Quaséi, Rivière.

La grande Armée. Les guerres du I^{er} Empire et la généalogie. Évocation des sources utiles de la I^{ère} République, du I^{er} Empire et de l'armée de Vendée avec une liste des secours attribués par Napoléon III aux anciens de la Grande Armée.

Henri Gelin. Botaniste, entomologiste, archéologue, ethnologue folkloriste, écrivain, historien incontournable et touche-à-tout de génie né à Miseré de Chavagné le 20 janvier 1849, dans une modeste famille d'ouvriers agricoles. *(par Nicole Bonneau et Marguerite Morisson)*

¹. Personnalité protestante de la paroisse désignée par ses coreligionnaires.

2007 : T'AS PAS FAIM TOI ?

« Il n'y a pas de bonne cuisine si au départ elle n'est pas faite par amitié pour celui ou celle à qui elle est destinée. » Paul Bocuse

Urbain Dubois, est un cuisinier français connu surtout pour ses ouvrages, devenus des classiques de l'art culinaire.

Quel plaisir de parcourir les pages de son ouvrage « Nouvelle cuisine bourgeoise ».

QUEL APPÉTIT MES AÏEUX !

Quelques idées de menus de dîners de réception pour 6 à 8 personnes.

Huîtres au citron
Gigot de mouton braisé
Purée de haricots
Perdrix à la purée de lentilles
Oie farcie aux pommes
Salade de céleris
Nouilles au gratin
Glaces, dessert

Soupe à la reine
Salade de harengs
Cassoulet de mouton
Foie gras à la provençale
Coq de bruyère piqué
Salade de saison
Choux-fleurs sauce au beurre
Soufflé au fromage
Biscuits au kirsch et crème

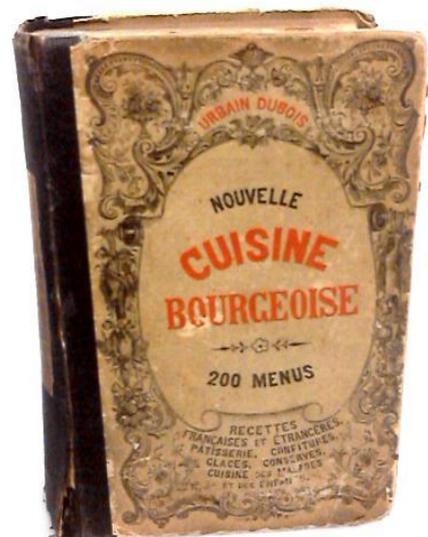
Soupe purée de pois jaunes
Meurettes à la bourguignonne
Pommes de terre
Épaule de veau à la broche
Flageolets
Vol au vent garni
Oie farcie, rôtie au four
Salade de saison
Charlotte russe
Dessert, compote

Soupe aux haricots rouges
Boudins de brochet
Pommes de terre
Poitrine de bœuf salée
Risot au parmesan
Purée de volaille aux œufs pochés
Lièvre rôti, salade
Sauce à la crème
Artichauts à la barigoule
Glaces, dessert

Bisque aux écrevisses
Petits pâtés au jus
Quartier d'agneau à la broche
Croquettes de pommes de terre
Salade de poulets
Pigeons piqués rôtis
Cresson
Épinards à la crème
Glaces, dessert

Soupe purée de haricots
Caviar et citron
Huîtres grillées
Tranche de cabillaud aux œufs
Pommes de terre
Choux-fleurs au gratin
Filets de sole frits au beurre
Salade de légumes
Salsifis à la poulette
Glaces, dessert

Les quelques menus recopiés ci-dessus proviennent du livre de cuisine dont la couverture est reproduite ci-contre (édité vers 1880). Aucun vin d'accompagnement n'est cité dans tout le livre. À cette époque, on s'intéressait peu à la diététique, on n'avait pas encore inventé les cholestérols, acides gras saturés, insaturés et autres oméga... On avait des vapeurs et on mourait d'apoplexie !



PRÉCIEUSE OFFRANDE

Les « jardins de curés » et les « jardins de châteaux » sont toujours passés pour être à la pointe des innovations et expériences culturelles.

La preuve en est avec cette première récolte de raisin muscat dans le jardin du presbytère du curé de Fors en 1724, raisin muscat sans doute encore inconnu dans cette région du Poitou à cette époque...

Nous soussignés, maître Jean de la Faye, tailleur de pierre et Alexis Chevalier, sergent royal, tous deux procureurs et syndics de l'église et paroisse de Fors, envoyés exprès de la part de messire Pierre Boyreau, licencié en théologie, prêtre, curé et aumônier de ce lieu de Fors, avons apporté dans un bassin d'argent à Haute et puissante dame Anne Marthe de Cathu, mère de haut et puissant seigneur messire Louis Maboul, conseiller du Roy en tous ses conseils, maître des requêtes de son Hôtel et Garde des Sceaux, en la chambre de la haute dame du présent marquisat de Fors, quatre grappes de raisin muscat qui sont les premiers fruits cueillis dans son nouveau presbytère de ce lieu de Fors, le jour de la Saint-Louis, vingt cinquième août mil sept cent vingt-quatre.

*Boyreau, curé et aumônier de Fors
J. de la Faye
A. Chevalier*



ON POUVAIT LIRE AUSSI EN 2007

Grande émotion à la foire de Beaussais. Récit de la grande émotion (émeute populaire), qui survint à Beaussais le 15 septembre 1755, jour de la foire. Émotion causée par la présence de militaires, venus « faire recrue » pour le compte du régiment de « Rohan infanterie ». S'en suit de nombreux récits de témoins et la liste alphabétique de tous les personnages cités. (par M. Baudou)

Léonce Perret, un Niortais méconnu. Léonce Perret est l'un des cinéastes favoris d'Henri Langlois, qui a d'ailleurs largement contribué à sa réhabilitation auprès des cinéphiles de l'après-guerre en programmant, à partir de 1951 puis de manière régulière, bon nombre de ses films à la Cinémathèque française. Né à Niort en 1880, ce Niortais fut plein de talent et d'esprit novateur. Une rue de Niort porte son nom. (par Nicole Bonneau et Marguerite Morisson)

Abraham de Vaumoreau de Vouillé. Il s'appelait Abraham Papot, c'était un laboureur aisé de la paroisse de Vouillé dont de nombreux paroissiens avaient embrassé la religion prétendue réformée. La narration de ses malheurs, Abraham la fit de mémoire et la déposa chez un notaire où elle fut retrouvée par un député des Deux-Sèvres qui la communiqua à la « Société de l'histoire du protestantisme français à Paris ». Plus de quatre siècles ont passé depuis les malheurs d'Abraham. Et voilà que par le miracle de la généalogie et des échanges qu'elle suscite, Abraham le laboureur se manifeste aujourd'hui. Chaque jour, ses descendants se signalent... (par Marguerite Morisson)

2008 : D'UNE PRÉSIDENTE À L' AUTRE...

La généalogie, c'est une activité où les femmes sont reconnues : en 2008, Marguerite Morisson cède sa place de présidente du Cercle généalogique des Deux-Sèvres à Danièle Billaudeau. Les Archives départementales inaugurent cette même année leur site internet. En 2008, le Cercle généalogique des Deux-Sèvres s'est beaucoup impliqué (l'anniversaire de la fondation de la ville de Québec, l'exposition sur Jean Richard, les recherches sur les aviateurs...) La revue nous en rend compte.



Marguerite Morisson et Danièle Billaudeau

« JE ME SOUVIENS » :

400^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE LA VILLE DE QUÉBEC

Cérémonies des 7 et 8 mai à La Rochelle



JEAN RICHARD, UN ILLUSTRE DEUX-SÉVRIEN ORIGINAIRE DE BESSINES

Juin 2008 : généalogie de Jean Richard



Il fait partie de la grande famille des Richard originaire d'Exoudun. On trouve plusieurs branches tel les Richard :

- du Chail ; Dubois ; Champmarot ; Dumoulin ou du Moulin ; de Saint-Claud ; L'Abbé-Maisonneuve ; de Saint-Sault ; Tabellion.

Descendant De Saint-Sault, on trouve Jules François Richard (1810 - 1868) maire de La Mothe-Saint-Héray, député et historien.

Descendant des Saint-Claud, on trouve Alfred Richard (1839-1914) archiviste de la Vienne. Son père fut maire de Saint-Maixent.

Beaucoup de marchands minotiers, et des avocats, notaires royaux, juges, maires, députés... et un illustre « grognard » napoléonien dont on peut trouver la tombe à Exoudun.

Annette Guionnet-Pierre, adhérente n° 627

LES TREIZE AS DEUX-SÉVRIENS

Aviateurs des Deux-Sèvres morts pour la France durant la guerre 14-18



ON POUVAIT LIRE AUSSI EN 2008

Jacques Billaudeau n'a pas encore révélé son secret. Une rencontre avec des cousins québécois. (par Danièle Billaudeau)

Le livret de famille, le journal de famille. L'histoire d'un document qui a servi de point de départ à de nombreuses généalogies. (par Francette Conanec)

Taillables, corvéables et ... misérables ! Les assemblées de paroisse, une source importante pour comprendre la vie au village. (par Pierre Baudou)

Marius a retrouvé les siens. La correspondance d'un poilu retrouvée et rendue à sa famille. (par Danièle Billaudeau)

2009 : 2^{ème} ÉDITION NIORTAISE DES JOURNÉES DE LA GÉNÉALOGIE

Notre assemblée générale s'est tenue à Parthenay le samedi 14 mars 2009. Notre base de données contient 1 275 000 actes et nous enregistrons le 1 500^{ème} adhérent. Nous rendons un bel hommage à André PACHER fondateur de l'UPCP, mais l'événement de l'année est la seconde édition niortaise des Journées de la généalogie.



À Noron
sous le « Dôme »
les
10 et 11 octobre 2009



Il y avait des généalogistes bien sûr et des arbres, des costumes et des coiffes, des écrivains, des conférences et une belle affluence !

L'intérêt de cette manifestation gratuite et ouverte à tout publics consistait à partager cette passion qui nous anime tous, tant avec les débutants qu'avec les plus expérimentés, lesquels avaient le loisir de passer d'un stand à l'autre pour retrouver « le chaînon manquant » de leur arbre généalogique.

Rien n'était plus facile, puisque outre les écrivains locaux, quelques sociétés d'histoire et fournisseurs de logiciels, nous avons réuni sous le Dôme les adhérents présentant leurs travaux personnels et une vingtaine de cercles et associations de généalogie du grand ouest.

Les conférences animées par M. Daniel Courant et M. Éric Surget, ont connu une bonne fréquentation. Beaucoup de tension dans la préparation de l'événement, mais les journaux locaux nous ayant largement ouvert leurs pages, ce fut une seconde réussite avec en prime des commentaires à partager avec l'équipe de bénévoles qui a œuvré tout au long de l'année : « C'était bien, c'était chouette, on y retournera... »



Les coiffes dessinées par Josiane Despalin et celles montées par Mlle Georgeon

Photos Danièle Billaudeau-Bizet



Un pot d'honneur offert par la municipalité niortaise que nous remercions pour son soutien et une inauguration réalisée en présence de Mme Geneviève Gaillard, députée-maire de Niort assistée de son adjoint à la culture, M. Nicolas Marjault, avec la participation de Mme Brigitte Pipon, directrice des Archives départementales et de M. Thierry Chestier, vice-président de la Fédération française de généalogie.

Nous remercions également pour leur soutien logistique, le Conseil général des Deux-Sèvres.

HOMMAGE À ANDRÉ PACHER

Fils de « paysan sans terre », André est déjà président d'un mouvement de jeunesse protestante à Vitré quand il devient professeur de lettres-anglais à Chef-Boutonne en 1955. La mort de sa grand-mère Florentine, pendant la guerre d'Algérie, lui fait prendre conscience qu'elle a emporté avec elle tout ce savoir transmis oralement, de génération en génération. Savoir qui n'est écrit nulle part, mais qui constitue le fondement de notre civilisation paysanne, la culture des humbles, véhiculée par notre langue poitevine. Il se fait alors homme de scène, musicien, chanteur, exigeant sur le plan artistique et surtout infatigable contestataire, dont le but est de redonner la parole aux humbles et de leur rendre leur dignité, à travers leur langue et leur culture, parce que, disait-il, « *après avoir mis le peuple à l'école, il faut se mettre à l'école du peuple* ».

Ce sont d'abord des enquêtes sur la « Bujhaille », la cuisine au « goret », le repas de « batteries », le « bourlot », les vendanges, les contes, les coutumes... Et puis l'on chante dans les chaumières, on danse, on conte et on monte des spectacles. C'est ainsi que naît le groupe d'expression populaire les « Pibolous » en 1960. Avec le succès, viendra la nécessité de créer une structure régionale, pour collecter, conserver, animer. « l'UPCP - Union Poitou-Charentes pour la culture populaire » verra le jour en 1968 sous l'égide d'André Pacher. À partir de 1971, des stages « OSTOP » (Opération Sauvetage de la Tradition Orale Paysanne), sont organisés et donnent lieu à de belles rencontres culturelles. En 1974 par exemple, le spectacle des Ballets Populaires poitevins devant le donjon attirera un public impressionnant.

Pionnier en matière d'animation rurale, André Pacher fit du Poitou-Charentes, une région pilote, en appliquant les préceptes de la Fédération nationale des Foyers ruraux, dont il était le délégué régional :

« *Connaître son pays, pour l'exprimer et le développer* ».

ON POUVAIT LIRE AUSSI EN 2009

Jacques de Liniers, vice-roi de la Plata fut baptisé à Niort Notre-Dame, le 26 juillet 1753. Un survol de la vie de cet illustre Niortais, de sa carrière en Argentine jusqu'à sa condamnation à mort, sans oublier sa statue érigée à Niort en 1910 à l'angle des rues Alsace-Lorraine et Bernard-d'Agesci. (par Marguerite Morisson).

La Congrégation de la Mission de Richelieu et les abjurations obtenues par ses missionnaires en 1673 à Lorigné. Liste alphabétique des 82 personnes dont les abjurations sont consignées dans le registre de Richelieu (37).

Jean Panzani. Histoire des pâtes italiennes à la fin de la guerre, du grenier de Niort jusqu'à la multinationale. (par Marguerite Morisson).

2010 : VINGTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION

Notre association fête ses 20 ans lors de l'Assemblée générale à Bessines, salle de la Grange, le samedi 27 février où les femmes sont mises à l'honneur avec Christine Authier. L'année est placée sous le signe des rencontres en tous genres, familiale avec les Blais d'Amérique, académique avec la commémoration de Pierre Moinot, internationale avec la grande rencontre DE LINIERS à Niort.

Ce bel anniversaire de notre association, nous l'avons voulu collectif, festif et sympathique. Collectif, il le fut en ces termes : « *Merci à vous chers adhérents pour votre fidélité et la confiance que vous nous témoignez. Merci à vous chers bénévoles pour l'aide que vous apportez tout au long de l'année. Merci à vous chers aînés pour les enseignements, les méthodes, les guides, le travail de recherches et de dépouillement auquel vous avez contribué depuis vingt ans, pour que vive notre histoire locale. En nous transmettant vos savoir et savoir-faire, vous avez fait de nous des débrouailleurs de terrain, des défricheurs de branches, des grimpeurs de cimes ou plus simplement les jardiniers de nos racines. Nous vous devons tout un patrimoine culturel, écrit, oral que vous nous avez fait découvrir et que vous laissez en héritage à la collectivité toute entière* ».

Festif et sympathique il le fut également, grâce à Christine Authier qui nous prêta ses « VOIX DE FEMMES » pour éteindre, symboliquement, notre vingtième bougie.

Sympathique et convivial, il le fut encore autour du verre de l'amitié et du repas partagé. Mais, dès la nuit suivante, l'actualité relégua l'événement à l'arrière plan. Alors que les plaies haïtiennes du tremblement de terre, n'étaient pas encore refermées, « Xinthia » lançait à l'assaut de nos côtes pictonnes, sa vague dévastatrice.

LA MÈRE BOBÈCHE ET SON « GÂTEAU BRÛLÉ »



Amélie Fougère est née le 27 juillet 1876, à Kadoré, petit hameau de Breloux-la-Crèche. À 19 ans, elle épouse Félix Thibaudault, menuisier de son état, mais aussi gai-luron et violoneux endiablé qui animait les noces et fêtes en tous genres. Il se faisait appeler « Bobèche », dans ces occasions, son nom d'artiste en quelque sorte, ce qui fit naturellement d'Amélie Fougère devenue Madame Thibaudault, la « Mère Bobèche ».

On n'était pas très riches dans la maison de Ruffigny, où le couple s'était installé. Aussi, à la naissance de chacun de ses enfants, prenait-elle un enfant en nourrice, histoire d'améliorer un peu l'ordinaire. Amélie élevait aussi quelques chèvres, ce qui lui permettait de fournir la maisonnée en fromages. Lorsque les mamans venaient de Niort voir leurs enfants, Amélie fabriquait d'excellents tourteaux qu'elle réussissait à merveille. Un jour, l'une d'entre elles lui dit : « Mais enfin Amélie, pourquoi n'en faites-vous pas pour les vendre ? » L'idée fit son chemin... Son beau-frère, le maçon, construisit un four attenant à la maison...

Et voilà Amélie partie pour le marché de la Crèche, ses tourteaux bien installés dans des paniers plats, posés sur une brouette. Les affaires allant plutôt bien, elle mit sa brouette dans le train pour aller le jeudi jusqu'au marché de Niort. C'est ainsi que les tourteaux de la mère Bobèche devinrent célèbres dans la région et se consomment encore largement de nos jours.

Le tourteau, c'est le gâteau des jours de fête : il marquait l'arrivée de la belle saison. Pâques et ses réunions familiales, la Pentecôte, toutes les noces, balades et assemblées de village, ne se fêtaient pas sans lui.

Pour une grande noce, on pouvait en fabriquer plusieurs centaines. Les hommes étaient alors mis à contribution pour chauffer le four. C'était aussi l'occasion de se rassembler entre voisins et voisines.



Un gâteau habillé de brun, au cœur moelleux et fondant.

HOMMAGE À PIERRE MOINOT (1920 - 2007)

« Maintenant que Pierre Moinot s'en est allé, on peut fermer l'Académie. Elle ne sert plus à rien. »
(Christian Sauvage, journaliste, critique littéraire et éditeur)

Procureur général à la Cour des Comptes
Écrivain
Membre de l'Académie française
Grand-Croix de la Légion d'honneur
Croix de guerre 1939-1945
Officier des palmes académiques
Officier du mérite agricole
Commandeur des Arts et Lettres
Bronze Star Médal...
Prix des libraires de France
Prix Fémina
Prix Jean Giono
DES de lettres sur « Les parlers poitevins »
CAP de menuisier...



Fils d'instituteurs, Pierre Moinot est né à la maison d'école de Fressines où exerçaient ses parents René, Camille Moinot et Henriette Chatun. Une famille d'instituteurs, profondément laïque, qui inculque au petit Pierre toutes les valeurs républicaines et qui est au point de confluence de deux cultures par grands-parents interposés :

- la Gâtine granitique et très catholique du côté maternel,
- le Mellois, laïque et frondeur, du côté paternel.

Pierre Moinot se retrouve transporté plus tard à Vanzay, dans le sud Deux-Sèvres, puis à l'âge de 8 ans, à Magné dans le marais poitevin.

« *Oui, je suis Poitevin, de père et de mère, aussi loin que l'on puisse remonter... J'ai avancé dans mon enfance avec un perpétuel émerveillement* ». Les racines familiales se situent ici, entre Clussais-la-Pommeraiie et Mairé-Levescault. « L'église romane de Clussais... est d'une simplicité parfaite. C'est un lieu inspiré... Le vieux cimetière qui la jouxte compte une quinzaine de tombes de famille Moinot ». Ainsi jusqu'à la génération de ses parents, cette terre a été travaillée par 7 générations de « Moinot », et les villages d'origine de leurs épouses sont tous à moins de 10 km de là.

L'espace me manque pour évoquer le parcours complet de cet homme hors du commun, que ce soit dans la Haute fonction publique, dans la guerre ou l'aventure de l'action culturelle ou bien encore son parcours d'écrivain. Je me contenterai de rappeler cette belle conclusion : c'est le conseiller d'État qui maçonnait, le menuisier qui serrait la main d'Houphouët-Boigny, l'Académicien qui explorait le Niger, le chasseur qui pensait des Maisons de Culture... et tous écrivaient. Lui se disait « paysan ». Il avait toujours son couteau dans sa poche.

Extrait de l'article réalisé par l'AURA - Jean DUCOS

ON POUVAIT LIRE AUSSI EN 2010

Les Blais d'Amérique. Retour aux sources pour la famille américaine de Pierre Blais, né vers 1640, lequel, fuyant la misère de son temps, s'est embarqué à 24 ans, sur le « Noir de Hollande ».

Mémoire de Jacques de Liniers. C'est une association internationale qui organise la journée de commémoration du vice-roi à Niort, et qui a recensé 5 000 descendants, en Argentine, en Espagne, au Canada et en France. Le plus connu de ces derniers étant Jean de Liniers (1875-1962), dont la vie mouvementée est à lire dans le numéro de juin 2010. (par Marguerite Morisson)

2011 : NICOLE BONNEAU, RÉDACTRICE DE LA REVUE

Pour parler de Nicole à la tête de la revue, j'ai choisi 2011 mais cela aurait pu être quasiment n'importe quelle autre année. En effet, Nicole est une des premières adhérente du Cercle généalogique des Deux-Sèvres (sa carte porte le numéro 006, presque comme James Bond). Elle s'est très tôt investie dans l'association et sa revue (le bulletin à l'époque) puisque son nom apparaît en tant que responsable de la rédaction dès 1997, mais sans doute l'était-elle avant. Elle a occupé ce poste jusqu'au début de l'année 2016 soit plus de 20 ans. Je mesure aujourd'hui quelles ont dû être son implication et sa ténacité pour réussir à faire paraître 4 fois par an et dans les délais notre revue. Elle a dû, épaulée par une équipe dynamique, tout piloter, mais toujours avec le sourire !

Elle trouve aussi le temps d'écrire de nombreux articles. Ainsi, en 2011, elle nous raconte la construction des Halles de Niort .



Nicole en plein travail

LES HALLES DE NIORT

Dès 1809, les correspondances entre le maire Brisson et le préfet faisaient état du « préjudice porté au commerce par l'absence de halles ». Des projets sont élaborés pour des halles situées dans un terrain contenu dans le château de Niort. Un extrait du registre des délibérations du Conseil municipal du 21 avril 1834 fait part de la réclamation de monsieur Levraut : « La ville s'étant obligé à bâtir des halles à proximité du terrain par elle vendu, l'inexécution de cette condition lui a fait éprouver des pertes dans son commerce... exige des droits et intérêts... ». Cette réclamation est soumise au Conseil le 10 février 1835 qui décide « qu'il sera établi sur la place du Donjon des halles couvertes aussitôt que le moyen pécuniaire de la ville » le permettra.

Mais ce n'est que sous le mandat municipal d'Alfred Monnet (1865-1870) qu'est enfin établi le programme du concours relatif à la construction des halles couvertes. Ouverture du concours : délibération du Conseil municipal 9 juillet 1866, clôture : 1^{er} janvier 1867.

Le projet mis au concours dit que l'édifice devra couvrir 2.000 m² environ sur deux parties, l'une voûtée formant soubassement, l'autre couverte par une charpente métallique. Sur le pourtour du bâtiment, une place suffisante devra être réservée pour les quatre à cinq marchands de beurre et d'œufs qui stationnent aujourd'hui debout dans la rue des Halles. Le lauréat du concours fut G. Durand, ingénieur civil sorti de L'École centrale, architecte à la ville de Niort.

Le 9 décembre 1868, les travaux sont adjugés à l'entreprise Aubert Frères de Niort. Les fondations furent creusées jusqu'à 12 mètres de profondeur, plusieurs modifications furent apportées au projet initial alors que les halles étaient en construction. C'est ainsi qu'en 1870, on proposa de substituer la brique au parpaing pour l'espace compris entre les colonnes extérieures.

L'architecte s'est inspiré du style si caractéristique des halles parisiennes de style Baltard.

C'est le 2 septembre 1871 qu'eut lieu l'inauguration officielle (l'ouverture des Halles couvertes a bien été fixée le 1^{er} septembre par arrêté municipal, mais le 1^{er} septembre étant un vendredi, un grand nombre de marchands n'ont pas voulu commencer leur installation de leur commerce ce jour-là).

Les abris extérieurs ont été établis en 1928.

Ces Halles modernes permettaient le négoce au grand jour.



Épargnées par la mode destructrice des années 70-80 qui a fait disparaître bien des marchés anciens, nos Halles avaient cependant subi les affres du temps. La ville, soutenue par la Direction régionale des affaires culturelles, la Région et le Département, a entrepris une grande politique de restauration en 1986.

Les verrières, la couverture en ardoise, les persiennes extérieures, les voûtes, les placis, les balustrades, les portes et les menuiseries ont été entièrement refaites.

Les Halles constituent un des plus importants marchés couverts de la région. Situées près du Donjon, elles abritent une surface commerciale de près de 2 000 m².

L'édifice formé d'une vaste nef centrale et de deux bas-côtés est classé à l'inventaire des monuments historiques et surprend par son architecture à la fois moderne et ancienne.

L'édifice mêle fonte, verre et acier.

Cette année (2011) nous célébrons le 140^{ème} anniversaire de l'inauguration des Halles.



ON POUVAIT LIRE AUSSI EN 2011

Chèvres en Poitou. Tout sur l'animal symbole de notre département (les Deux-Chèvres, disent certains). *(par Pierre Baudou)*

Les artisans du bois chantant. Il y avait avant la Révolution des familles d'artisans spécialisés dans la fabrication d'instruments de musique à vent aux environs d'Azay-sur-Thouet. *(par Jean F. Guilleux)*

L'assassinat du garde-champêtre de Verruyes, Joseph Billeau. Qui a tué Joseph Billeau le 22 février 1833 et pourquoi ? *(par Marc Bouchet)*

2012 : L'ANNÉE DES MÉDAILLES

Le 17 mars, à l'occasion de l'Assemblée générale du Cercle généalogique des Deux-Sèvres à Ménigoute, trois médailles de la Fédération française de généalogie ont été remises à des membres de notre association, en présence notamment de M. Michel Sementery, président de la Fédération française de généalogie.



Au premier plan, les médaillées, Mmes Higelin, Morisson et Nargeot.

Au deuxième plan, M. Sementery, président de la Fédération française de généalogie, Mme Billaudeau, présidente du Cercle, M. Quernez, directeur des Archives départementales des Deux-Sèvres et M. Gaillard, maire de Ménigoute.

La première médaille est pour Mme Nargeot, 4^{ème} adhérente du Cercle, qui a œuvré pour le développement de la généalogie en Gâtine et en Deux-Sèvres. Outre sa présence régulière à la permanence de Parthenay, Thérèse a été élue dès 1990 au conseil d'administration du Cercle, dont elle a assuré la fonction de trésorière pendant plus de 20 ans. Elle a été également la trésorière de l'Union généalogique régionale du Poitou-Charentes, depuis sa création et sur la même période.

La seconde médaille va à Mme Morisson, 91^{ème} adhérente du Cercle, qui a orienté les recherches d'ancêtres vers le Québec, avec les Pionniers de la Nouvelle-France et les soldats de Montcalm. Marguerite est élue au conseil d'administration depuis 1995 et en fait toujours partie. Elle en a assuré la présidence pendant 5 ans, de 2003 à 2008. Elle a transmis ses compétences et son savoir-faire à de nombreuses reprises, tant au niveau de l'initiation à la généalogie que de la paléographie. On lui doit aussi ses relevés manuscrits, des panneaux d'exposition et de nombreux articles qui alimentent le journal. Marguerite a pris en charge au niveau départemental, les recherches conséquentes pour alimenter le projet franco-québécois du "fichier Origine".

La troisième et dernière médaille est remise à Mme Higelin, 143^{ème} adhérente du Cercle. Membre du conseil d'administration pendant 12 ans, elle a occupé successivement les postes de secrétaire adjointe et secrétaire pendant 10 ans, de 1992 à 2002. Jacqueline s'est beaucoup investie dans l'approche informatique de la généalogie. Elle a mis ses compétences au service de la généalogie en prenant en charge la responsabilité des dépouillements, des saisies, de l'édition et de l'expédition des tables alphabétiques à une époque où nous éditions encore les tables en papier. En avance sur son temps, Jacqueline a conçu au tournant du siècle le premier projet de site internet lequel n'a pas alors été validé. Mais la graine était semée, elle a germé depuis.

Cette même année, nous aurions pu aussi remettre une médaille de meilleur contributeur du bulletin Génée79 à Marc Bouchet. Les 4 numéros de 2012 ont été alimentés avec bonheur par de nombreux articles réalisés grâce à ses trouvailles aux Archives départementales des Deux-Sèvres. Ainsi, dans *Cris séditeux !!!*, à partir de ses recherches dans la série 3U4, il a montré comment certains habitants des Deux-Sèvres ont manifesté leur hostilité à Louis XVIII et leur attachement à l'empereur dans les années 1815 et 1816. Voici quelques exemples extraits de son article :

CRIS SÉDITEUX !!!

« Le 18 décembre 1815, condamnation de Louis Ragueneau, âgé de 45 ans, charbonnier demeurant au Retail, commune d'Allonne, prévenu d'avoir poussé des cris séditeux dans une auberge à Mazières, le 20 novembre 1815, en présence de plusieurs personnes, Il aurait crié : « Vive l'empereur, vive Bonaparte ! » par opposition avec ceux qui étaient avec lui dans la même auberge et qui criaient « Vive le roi ! » Deux procès verbaux ont été rédigés par le garde champêtre de Mazières, il a été emprisonné en raison de ces cris mais il s'est évadé de la prison mais ayant été repris, il s'est permis de réitérer les mêmes cris. Louis Ragueneau est condamné à six mois de prison, 50 francs d'amende et à une surveillance de haute police pendant deux années. »

« Le même jour condamnation de Jean Neveu, âgé de 31 ans, journalier et pensionné du gouvernement, ancien soldat, aperçu à Saint-Loup, en plein jour, portant à son chapeau une branche de laurier de laquelle pendaient des rubans aux couleurs prohibées, rouge, bleu et blanc. Le prévenu s'est ainsi promené publiquement avec beaucoup d'affectation dans les rues de Saint-Loup et sur la place publique de cette ville. »

« Le 3 juin 1816 (...) condamnation de Pierre Lami, charpentier, demeurant au bourg de Moncoutant, prévenu d'avoir crié dans le cours du mois de janvier, en passant dans les rues de Moncoutant : « Vive le petit tondu, c'est notre père ! » et autres propos tendant à rappeler l'usurpateur à la mémoire des habitants de ladite commune. Le maire de la commune a rédigé un procès verbal. Le prévenu ne s'étant pas présenté à l'audience est condamné à trois mois d'emprisonnement, à 50 francs d'amende et à deux années de surveillance. »

ON POUVAIT LIRE AUSSI EN 2012

Sauquet-Javelot.

Rebondissement dans l'affaire Billeau.

Coulon et son église.

Pierre Pillac : un mauvais sujet et un rebelle.

Quatre autres articles, éclectiques et documentés, tous écrits par notre meilleur contributeur de l'année 2012 (par Marc Bouchet)

Pelotas, vous connaissez ? Une question pour donner envie d'en savoir un peu plus sur les liens entre un Niortais et une ville du Brésil (par Danièle Billaudeau et Marguerite Morisson)

Souvenir d'un voyage. Le carnet de bord d'Ulysse Marsault, engagé volontaire à Rochefort en 1894 (par Laure Marsault-Coussot)

Abel Gody. La vie et la généalogie d'un des précurseurs de la radio, originaire de La Chapelle-Saint-Laurent (par Nicole Bonneau).

Jean Sapin, le dernier de la lignée de meunier ou un pont entre deux rives. L'étude généalogique d'une famille de meunier (par Jean-Pierre Camuzard)

2013 : LES « FILLES DU ROY » SONT À NIORT

2013 est l'année de la commémoration, en France et au Québec, du 350^e anniversaire du départ des *Filles du Roy*. En 1663, parce que Louis XIV voulait peupler la colonie de la Nouvelle-France, ces jeunes femmes embarquèrent du port de La Rochelle sur le vaisseau *l'Aigle d'Or* afin de traverser l'Atlantique. Elles ne partirent pas seules, il y avait en plus les six premiers chevaux emmenés de France au Canada ainsi que des volailles, des porcs... 36 jeunes femmes survécurent à cette longue traversée de 3 mois, ainsi qu'aux épidémies, aux maladies, à la promiscuité, au manque d'hygiène et d'eau douce.

350 ans plus tard, en juin 2013, des descendants québécois de ces femmes, par le biais de la *Société d'Histoire des Filles du Roy*, ont entrepris un voyage mémoriel sur les traces de leurs ancêtres. De Paris à La Rochelle, en passant par Rouen, Dieppe... les femmes ont fait revivre le passé en revêtant les costumes de leurs aïeules. Leur chemin a été marqué par des cérémonies souvent émouvantes. C'est le cas quand elles arrivent à Niort sous la pluie, le 13 juin. Le Cercle généalogique des Deux-Sèvres s'est beaucoup investi pour cette journée et leur a préparé de belles surprises. Le numéro 85 de juin 2013, dans un article de Marguerite Morisson, nous en raconte les moments forts.

CATHERINE « FILLE DU ROY »

...Après avoir parcouru les rues de la vieille ville, sous la pluie, guidées par Danièle Billaudeau, présidente du Cercle généalogique et par Michel Maumon, vice-président, qui leur fournit les explications, les « Filles du Roy » arrivèrent rue Mère-Dieu, où une surprise les attendait : la maison natale de Catherine Fièvre notre « Fille du Roy » de Niort. Toutes et tous eurent beaucoup de mérite pour que le programme fixé se déroule comme prévu, mais nous étions, nous aussi très heureux, au Cercle généalogique des Deux-Sèvres, de pouvoir enfin mettre un visage sur des noms connus et étudiés depuis plus de vingt ans.

CATHERINE RETROUVE SA MAISON

Il pleuvait toujours, lorsque le groupe des « Filles du Roy » et leurs accompagnateurs arrivèrent rue Mère-Dieu.

Un bail notarié daté de 1645, trouvé récemment aux Archives départementales, décrivait en effet la maison louée par les parents de Catherine, peu après leur mariage. Catherine y est née en 1648 un an après son frère aîné André.

Dans la rue Mère-Dieu, quelques fenêtres ont encore leur encorbellement du 17^e siècle et une maison correspond parfaitement à la description faite par le notaire :

« une boutique, une chambre basse, une chambre haute et un grenier, le tout l'un sur l'autre. »

Dans le mur, à gauche de la porte d'entrée, on aperçoit encore la maçonnerie d'une ouverture cintrée dans laquelle une fenêtre a été ouverte, qui pouvait correspondre à la boutique et à son étal.

Catherine, ou du moins Monique sa descendante, accompagnée de sa sœur Gabrielle et de sa fille Nathalie en ont caressé les pierres avec beaucoup d'émotion...



Monique, Gabrielle et Nathalie, descendantes de Catherine Fièvre

Cette journée n 'était pas finie pour les *Filles du Roy* et leurs accompagnateurs. Tous sont accueillis à l'Hôtel de Ville par Mme Geneviève Gaillard, maire de Niort, et par la chanteuse Christine Authier qui interprète des titres extraits de son album *Les cailloux du Saint-Laurent*. Marguerite Morisson conclut l'article en rendant hommage aux descendantes de Catherine Fièvre, Marthe Ragot et aux autres *Filles du Roy* :

Vous étiez belles mesdames, dans les vêtements de vos ancêtres, portés avec tellement de respect et de dignité. En venant chez vous ici (...) dans votre région d'origine, avons-nous su vous dire toute l'émotion que nous avons ressentie ? Tout le plaisir que nous avons eu enfin à vous connaître ? (...) Nous ne vous oublierons pas.



Les « Filles du Roy » reçues à la mairie de Niort

ON POUVAIT LIRE AUSSI EN 2013

Le bonheur de Jeanne ou la vertu récompensée. La vie d'une rosière de la Mothe-Saint-Héray (par Jean Goyer)

Réfractaires et déserteurs. À partir de jugements du tribunal de Parthenay, la situation de certains jeunes à l'époque napoléonienne (par Marc Bouchet)

Louis Marcel Brillouin, un illustre physicien. La vie et la généalogie d'un scientifique installé dans le Mellois (par Pierre Magnan)

Charles Maurice de Talleyrand. Le « diable boiteux » fut aussi abbé commendataire de l'abbaye royale de Celles-sur-Belle (par Christian Fleury)

Brouillard d'Islande sur le Poitou. Les conséquences en 1783 de l'irruption d'un volcan en Islande (par Danièle Billaudeau)

Le beurre d'Échiré. L'histoire d'un fleuron de la gastronomie deux-sévrienne et la généalogie de Delphin Sagot, créateur de la laiterie (par Nicole Bonneau)

La disparition émouvante du sergent Gustave Chaigneau. La mort d'un poilu et la correspondance d'époque qui lui est consacrée (par Danièle Billaudeau)

2014 : 3^{ème} ÉDITION NIORTAISE DES JOURNÉES DE LA GÉNÉALOGIE, UNE ÉDITION COMMÉMORATION !

2014 – Une année marquée par le décès de notre vice-président. Michel MAUMON nous quitte, la veille de l'assemblée générale, le 15 mars 2014 à Niort. Notre base de données contient 1 881 645 actes et nous enregistrons le 2 000^{ème} adhérent. La 3^{ème} édition niortaise des Journées de la généalogie reste l'événement. Nous commémorons à notre manière, le centenaire du premier conflit mondial autour des 22 aviateurs du département, morts pour la France.

Nous avons de l'expérience, nous connaissons bien nos partenaires du « Dôme » ainsi que la configuration des lieux. L'implantation géographique des stands est réalisée, un plan précis établi. L'accueil organisé permet d'orienter efficacement les participants, venus en nombre de tout le grand ouest et de comptabiliser les visites. Contrairement aux précédentes éditions, les médias locaux nous ont boudés, la rencontre France3 est annulée en raison de l'urgence du moment. Néanmoins, notre troisième édition connaît une affluence record. Elle est surtout marquée par des moments très forts autour des aviateurs, avec notamment le concert particulier donné par la chorale « Crèche n'Do » et le rassemblement de la famille Fenioux autour du tonton Édouard.



Le Cercle généalogique 79



La chorale



La famille Fenioux



Un Dôme transformé en musée pour la circonstance, avec les collections d'obus sculptés dans les tranchées, les képis d'officier et les « casques à pointe » allemands, flirtant avec les « Adrian ».

Outre la participation habituelle des Archives départementales et des associations de l'Union généalogique du Poitou-Charentes-Vendée, nous accueillons, nos amis du Maine-et-Loire, de la Gironde, du Morbihan, de la Loire-Atlantique, de la Corrèze et même de la Haute -Vienne. Les arbres remarquables fleurissent sous le Dôme en ce week-end froid et gris de l'automne poitevin, avec les adhérents présentant leurs travaux. Nous accueillons aussi quelques auteurs locaux que nous remercions.

Comment passer sous silence l'action remarquable de Mme Naudeau, nièce de l'aviateur Anatole Naudeau et alerte nonagénaire venue de Thouars par le bus jusqu'à Niort, (place de la Brèche) puis par un autre bus à Noron et circuit identique au retour ?



Merci pour leur soutien, à M. Quernez, directeur des Archives départementales, à M. Verdier, directeur de l'Office départemental des Anciens combattants, à M. Baloge, maire de Niort, sans oublier le Crédit Agricole et le Conseil général pour leur soutien logistique.

DES HUGUENOTS AU BORD DE LA « SANTEE RIVER »

L'histoire débute en 1562 avec Gaspard de Coligny lequel confie à l'explorateur Ribault, la mission de trouver un lieu de retraite pour les protestants persécutés dans le royaume de France. Ribault trouve un emplacement idéal et forme son premier établissement près de l'actuelle « Jacksonville² » où il fait construire un fort. Contraint de revenir en France pour chercher des renforts et des vivres, Ribault devra s'exiler en Angleterre en raison des guerres de religion. Il sera emprisonné. En son absence, les hommes restés sur place se querellent, prennent parfois la mer et beaucoup d'entre eux se perdent dans l'océan.

René de Goulaine de Laudonnière arrive au secours de la colonie en 1564. Il sera le fondateur du bastion de Fort Caroline, sur le fleuve Saint John. Mais les colons se plaignent des « tristes résultats » de Goulaine et Ribault finalement, reviendra l'année suivante, prendre la direction des affaires avec 800 hommes. Mais Ribault et ses navires rencontrent un ouragan. Les survivants qui débarquent sont massacrés par les Espagnols qui marchent sur fort Caroline. Seul Laudonnière parvient à s'échapper et rentre en France avec quelques uns des siens, c'en est fini de la colonie. La Floride française n'aura vécu que quelques années (1562-1565) avant d'être détruite par les hommes de Pedro Menendez de Avilès. Elle s'achève dans un bain de sang par la capitulation sans condition, dans un lieu appelé « Matansas » (massacres en espagnol). Mais cet épisode connu est suffisant pour affirmer que la France s'est implantée au Nouveau Monde avant les Espagnols et les Anglais.

En 1680, huit grands propriétaires se partagent la Caroline du sud. Le navire le « Richmond » arrive le 30 avril avec quelques huguenots français, pour y introduire la culture du raisin, des olives et du ver à soie. Un second navire le « Margaret » arrive le 15 juillet 1685 avec 500 passagers, dont 70 protestants français fuyant les conséquences de la révocation de l'édit de Nantes. Ils épousèrent des Britanniques locales et constituèrent bientôt de grandes plantations et entreprises dans le « Lowcountry³ ». Certains d'entre eux formèrent l'élite de la colonie.

Un nouveau groupe arrive en 1687. Il est composé de familles originaires de la Rochelle, île de Ré, la Tremblade accompagnées de Pierre Guerri et Jeanne Broussard de Sepvret (79). Ce groupe s'installe au nord de Charlestown, établit le village de Jamestown et leurs terrains sur les bords de la « Santee river ». D'autres réfugiés français, suisses et allemands arriveront en 1730. Ils colonisent alors Purrysburg au sud de Charlestown, puis fonderont vers 1763 les villes de New Bordeaux et Abbeville. Tous sont d'abord arrivés à Charlestown, quelques uns y sont restés, d'autres ont pris des terres hors la ville, les premiers sur un petit fleuve nommé la « Crique aux oies » (d'abord Abraham Fleury de Tours puis par la suite Porcher et du Gué).

Les quelques pionniers identifiés, portent les noms de Caillabeuf, Boudinot, Broussard, de la Tour, Gaillard, Gendron, Guerri, Juin, Laumonier, Marion, Michaud, Bertonneau, Nicolas, Normand, Prou, Ribouleau, Sauvagot, Seneschaud et Temple.

Merci à Cheves Leland et Susan Bates de la *Huguenot Society of South Carolina* à Charleston, de nous avoir rendu visite, pour que revive la mémoire de ces femmes et de ces hommes qui n'ont pas hésité à traverser l'océan, à la recherche d'un avenir meilleur.

ON POUVAIT LIRE AUSSI EN 2014

La série K, ou les arrêtés du préfet des Deux-Sèvres au XIX^e siècle ou les décisions administratives, politiques, éducatives, scolaires et religieuses. C'est une source inévitable pour étoffer la vie de vos ancêtres.. (par Marc Bouchet).

Edmond PROUST, alias « Gapit », alias « Chaumette ». C'est un reportage commémoratif réalisé pour le 70^{ème} anniversaire de la Libération. (par Marguerite Morisson).

² . Sur le fleuve Saint Johns, à environ 40 km au sud de la limite avec l'État de Géorgie.

³ Une zone géographique et culturelle située le long de la côte de la Caroline du sud, comprenant les îles de Caroline du sud. Autrefois connue pour sa richesse agricole, la Lowcountry l'est aujourd'hui pour ses villes historiques et ses communautés, sa beauté naturelle et un patrimoine culturel unique.

2015 : CENTENAIRE DE LA GUERRE 14-18

Depuis 2014, la revue du Cercle participe à la commémoration de la Grande guerre notamment avec les nombreux articles sur les aviateurs des Deux-Sèvres morts pour la France, Mais pas seulement : lisez celui-ci sur l'admiration d'une petite-fille pour sa grand-mère qui, pendant la guerre de 14-18 et bien au-delà, se distingua par son abnégation, son courage et son dévouement.

1914 À L'ARRIÈRE DU FRONT, NIORT ACCUEILLE ET SOIGNE LES BLESSÉS

L'INFIRMIÈRE-MAJOR MADAME MITTON

À Niort, le premier jour de la mobilisation, l'organisation sanitaire est efficacement mise en place. Dès 1914, il existe déjà un quartier militaire à l'hôpital-hospice. Mais 2 hôpitaux complémentaires sont installés au lycée Fontanes et au lycée de jeunes-filles, l'École Normale possédant déjà un valeureux personnel soignant.

Des médecins, pharmaciens, infirmiers, brancardiers, réservistes y sont affectés, ainsi que la Croix-Rouge niortaise, qui va subvenir aux besoins matériels de tout ce personnel.

Les jeunes infirmières, leur diplôme d'infirmière hospitalière en poche, vont, sous la houlette du médecin-major Guichard, donner toute la mesure de leur savoir-faire et de leur dévouement.

Ces jeunes femmes et jeunes filles, sont également encadrées par le médecin-major Canonne, le pharmacien Queuille et Mme Mitton, infirmière-major.

Cette dernière, attira plus particulièrement notre attention, lors des recherches effectuées pour nos aviateurs des Deux-Sèvres, tombés au combat.

En effet, son fils Maurice Mitton, fut aviateur et grand ami de notre aviateur Hurteau de la minoterie de Rhé de Saint-Gelais. Maurice Mitton eut plus de chance que son ami Hurteau, puisqu'il chuta 3 fois avec son avion et qu'aux 3 fois il s'en tira sans une égratignure.

C'est en effet Simone Mitton, fille de Maurice et petite-fille de Mme Mitton, l'infirmière-major, qui nous donna la photo et les précieux renseignements qui orientèrent nos recherches pour l'aviateur Hurteau.

Encore une fois, c'est Simone Mitton, la petite-fille admirative de sa grand-mère, qui nous a communiqué les documents la concernant.

Pendant que son fils se battait dans les airs, sa mère, l'infirmière-major, soignait non seulement les blessés, mais aussi toutes les victimes des épidémies, nombreuses à ce moment-là.

Malgré le dévouement et l'imagination des associations niortaises qui organisent des quêtes, des tombolas, des concerts pour venir en aide, la pénurie s'installe et devient générale : le pain, la viande, le charbon, le bois manquent. Les prix des denrées fraîches s'envolent, à tel point que le préfet, M. Rang des Adrets, se voit obligé de réglementer le commerce et la consommation des produits les plus courants.

Même les transports deviennent un problème. Aussi organise-t-on un service de transport fluvial Niort-La Rochelle, par la gabare « La Clémence-Hortense ».

Malheureusement, le fret par bateau, s'il est moins onéreux que par la route, est beaucoup plus coûteux que par le rail. Ce transport fluvial connaîtra donc un rapide déclin.



Un véritable événement, si l'on en juge par le nombre de personnes venues assister à ce spectacle inhabituel.



LA SITUATION SANITAIRE À NIORT

Le corps médical est privé de plusieurs de ses membres, soit par affectation dans d'autres lieux, soit par mobilisation.

Après la scarlatine et la typhoïde en 1914, les maladies vénériennes dans l'armée en 1915, la rage qui se propage et les sévères problèmes dus aux restrictions, au travail des femmes, à la solitude, à l'angoisse, aux deuils, la population doit, en 1918, affronter une calamité plus terrible encore : la grippe espagnole.

Pour tenter de lutter contre ce fléau, à l'initiative du Dr Corbin, se crée à Niort un Comité d'Assistance Publique. Un dispensaire est ouvert dans l'ancien « Hôtel des Trois Pigeons ».

La direction en est confiée à l'infirmière-major Mme Mitton. La voilà à nouveau à un poste de responsabilité et non des moindres.

À ce moment-là, la ville de Niort compte 23297 habitants, dont 1892 personnes sont hospitalisées.

À Niort, comme partout ailleurs, le bilan de la guerre est lourd : 564 morts, des veuves, des orphelins, des milliers de blessés. Mais la ville de Niort n'a pas subi de dommages matériels comme les villes du nord.

C'est alors qu'arrive en mairie, une lettre de M. Dalbin, maire d'un petit village, Brin-sur-Seille, près de Nancy. Ce maire, qui a des attaches à Niort, demande au conseil municipal de bien vouloir accepter que Niort devienne la marraine de son village en ruines.

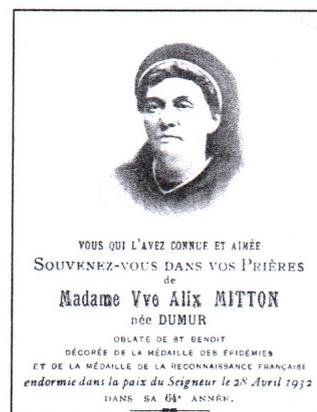
« Les 104 maisons habitées par les 469 habitants, sont détruites ; les habitants ont été chassés de chez eux, les sources sont taries, les routes et chemins disparus ».

Le conseil municipal répond favorablement à une telle détresse. Aussitôt, un comité est constitué, où l'on retrouve à nouveau Mme Mitton, directrice du dispensaire, comme vice-présidente.

Il est bien normal, qu'aujourd'hui encore, sa petite fille Simone, soit fière de cette grand-mère, pleine d'abnégation, de courage, de dévouement, de savoir-faire, qui reçut en son temps les hommages et la reconnaissance mérités, (Mme Mitton reçut la médaille des épidémies) comme son fils l'aviateur de la « grande-guerre ».

LETTRÉ DU MÉDECIN KAUFMAN

« Je m'incline devant votre abnégation et votre dévouement. Torturée par la souffrance, vous avez eu le courage d'accomplir votre devoir de mère des blessés. Permettez-moi de vous dire que vous avez fait l'admiration de vos malades et de votre entourage. Madame je salue en vous la charité qui passe »



ON POUVAIT LIRE AUSSI EN 2015

Petit scandale à Magné. Les relations coupables du chanoine Sylvain Bannier et d'Hélène Rousseau (par Michel Maumon)

La voix des prairies. Cette revue paraît en Louisiane. Elle évoquait en 1982 le cas d'un Billaudeaux qui fut sauvé de la révolte noire à Saint-Domingue par un esclave compatissant. Ce qui donnait un début de généalogie. (par Danièle Bizet-Billaudeau)

Des brigands terrorisent Allonne et Azay-sur-Thouet. Des maires se plaignent que des bandes, spécialisées dans le brigandage et le vol, sèment la terreur parmi les habitants de leurs communes. (par Marc Bouchet)

2016 : ANNÉE NUMÉRIQUE

En 2016, votre revue vous est désormais proposée aussi au format numérique, Depuis le n° 96, vous avez le choix : rester fidèle au papier, au plaisir de tourner les pages, de surligner, de glisser des marque-pages, ou bien lire la revue sur l'écran, quitte à imprimer les pages qu'on veut conserver, et bénéficier d'un abonnement au coût allégé financièrement ainsi que des hyperliens permettant d'accéder à d'autres documents sur internet.

Ce passage n'a pas été facile techniquement et Nicole qui s'occupait de la mise en page depuis de nombreuses années a préféré me passer le relais, ce que je fais avec grand plaisir. Je découvre à mon tour les joies du bouclage et des corrections de dernière minute, auxquelles s'additionnent tous les soucis que peuvent poser la mise en page et la publication de textes ou d'images arrivant sous tous les formats numériques.

Mais je ne boude pas mon plaisir car je suis aussi le premier à découvrir et à lire les articles que m'envoient les contributeurs d'un jour et les rédacteurs réguliers du journal. Et c'est vraiment très agréable de mettre en page, et je l'espère en valeur, tous ces écrits que nous recevons. Si vous aussi vous voulez participer à la petite aventure qu'est l'écriture d'un journal, n'hésitez pas à prendre contact avec nous et nous proposer des contributions. En attendant, pour illustrer cette année 2016 numérique, j'ai choisi un article qui est paru d'abord sur internet, sur le blog *Parentajhe à moé* de Nathalie. C'est bien la preuve que les nouvelles technologies ne sont pas un frein à l'écriture et à la lecture, mais qu'au contraire, elles peuvent être l'occasion d'écrire, de raconter et de partager ses recherches généalogiques.

LE SABOTIER

... Je m'appelle Antoine CHAMARE et je suis sabotier. Fils de Jean et de Françoise NOIRAUD, je suis né le 24 octobre 1701 à La Chapelle-Saint-Laurent (79), et le 5 août 1732, je me marie avec Renée GENDRINEAU avec qui je vais avoir neuf enfants. Je décéderai le 25 mai 1761 à Largeasse (79), mais... là n'est pas le sujet.



Mon père étant sergier, rien ne me prédestine dans cette voie professionnelle. Et pourtant... Enfant, je n'aimais que flâner dans les bois environnants et c'est là que j'ai appris à aimer les arbres, et en les découvrant tous si majestueux et mystérieux à la fois, que j'ai commencé à m'initier aux mœurs de la forêt. Et, pour bien exercer ce métier, il faut sentir le bois et le comprendre.

Je sais déjà que ce choix ne m'apportera pas la richesse mais il présente, malgré tout quelques avantages. Outre le fait de vivre dans ce milieu que j'aime tant, c'est un travail permanent qui s'effectue au chaud, à l'abri des intempéries et qui me procure un revenu faible, certes, mais régulier. C'est un métier physique et solitaire, et ma femme a l'habitude de dire qu'un sabotier est « une brute aux mains de velours » ! ...

La difficulté et le coût du transport du bois oblige le sabotier à vivre et travailler à proximité d'une région boisée, ce qui est plutôt le cas à Largeasse, village où je m'installe après mon mariage.

Ma première tâche est d'acheter le bois « sur pied », en choisissant les troncs les plus droits. Il est ensuite abattu, charrié à mes frais et par la suite entreposé à côté de la maison. Souvent je choisis des bouleaux, parfois des ormes ou des hêtres, rarement du noyer celui-ci étant réservé pour des sabots de « luxe », mais jamais de chêne ou de frêne car trop lourds. L'abattage se fait en période hivernale, lorsque la sève est basse, le bois « endormi ». Il faut prendre son temps pour choisir, avoir un bon coup d'œil et une certaine expérience, la hauteur et le diamètre de l'arbre permettant de

déterminer la diversité des sabots et les différentes pointures que je vais pouvoir faire.

Une fois abattu et débarrassé de toutes ses branches, le tronc de l'arbre devient une « grume » mais il ne faut surtout pas enlever l'écorce, il pourrait sécher trop vite et donc se fendre. Il faut que vous sachiez que pour être travaillé convenablement le bois doit être demi-sec.

Je débite ensuite la grume en « troncs », puis je les fends en « quartiers » dans lesquels je taille les sabots dans le sens des fibres du bois. A ce stade il m'est arrivé trop souvent d'avoir la mauvaise surprise de trouver des nœuds ou des fentes dues au gel, ce qui fait autant de sabots en moins. Les grands quartiers servent pour les sabots « couverts » des hommes, les petits pour les sabots largement dégagés sur le dessus pour les femmes, et les encore plus petits pour les enfants. Le choix du quartier selon le sabot à faire est important, car il faut estimer le « retrait » du bois, c'est à dire la diminution du volume par évaporation de l'eau qu'il contient lors des séchages.

Une fois débarrassé de son écorce, je dégrossis le quartier à la hache pour arrondir les parties anguleuses et faire naître les flancs du sabot. Cette hache a un manche très court et se termine par une sorte de boule qui sert à contrebalancer le poids du tranchant. Ensuite je me sers de l'herminette pour dégager le talon et du paroir pour donner la forme extérieure du sabot.

Puis c'est la creuse, la deuxième étape, peut-être la plus délicate, celle qui réclame le plus de patience et de finesse. Si vous saviez le nombre de sabots percés qui ont fini dans le feu à mes débuts ! Cette opération consiste à vider l'intérieur du sabot. Pour ce faire, je m'installe sur un tabouret avec un petit billot bien calé entre mes jambes et je commence à creuser le bois avec une « tarière », une sorte de vrille d'environ 40 cm, et je termine à la cuiller, un outil tranchant existant en plusieurs gabarits. Ensuite, avec le « boutoir » et la « rouanne » (ou ruine) qui me permettent d'accéder au fond du sabot, j'adoucis l'intérieur afin qu'il ne reste aucune rugosité pouvant blesser le pied.

Une fois cette étape terminée, il faut faire sécher le sabot en l'exposant environ 6 ou 7 jours à une épaisse fumée d'un feu de bois vert. Là ma femme et mes enfants interviennent et participent au travail en allant ramasser des fagots et en entretenant le feu, qui doit être sans flamme et en combustion lente. Le bois des sabots sue et la chaleur élimine les parasites éventuels.

Lorsque le sabot est bien sec, je procède ensuite à la pare, ou finition, avec un racloir qui fait disparaître les coups et imperfections pour obtenir une surface bien lisse. Parfois, et selon la demande, j'accroche le sabot au dessus de la cheminée, à environ 1 mètre du foyer et je fais brûler des morceaux de cuir. La combustion dégage une fumée brune qui colore le sabot.

Par la suite, je livre directement mes sabots auprès des commanditaires ou je me rends sur les marchés ou foires environnantes.

J'ai été un peu prolix dans mes explications, mais vous l'aurez compris, j'aime mon métier... Et j'ose espérer désormais que ma descendante, Nat, annoncera que ses ancêtres étaient laboureurs, bordiers, métayers et... sabotier !

ON POUVAIT LIRE AUSSI EN 2016

La bataille de la Bourgonce. Une bataille de la guerre de 1870 où de nombreux soldats des Deux-Sèvres ont laissé la vie. *(par Jean Travers et Danièle Billaudeau)*

Consanguinité, degré de parenté et implexe. Quelques notions de base pour ne pas se perdre dans les relations familiales. *(par Jean-Jacques Maupetit)*

Étude d'un recensement Terves en 1836. Tout ce qu'on peut apprendre sur la vie d'un village du XIX^e siècle à partir d'un document administratif, le recensement. *(par Raymond Deborde)*

Liste de condamnés à mort en Deux-Sèvres. Une longue énumération de condamnés à la guillotine en Deux-Sèvres au XIX^e siècle. *(par B. Reigner-Troude)*



LE DOCUMENT DU MOIS AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Une pétition du fils d'un ancien colon de Saint-Domingue

Sources : Archives départementales des Deux-Sèvres, 1 M 610 et 2 Mi 327, vues 31 et 33.

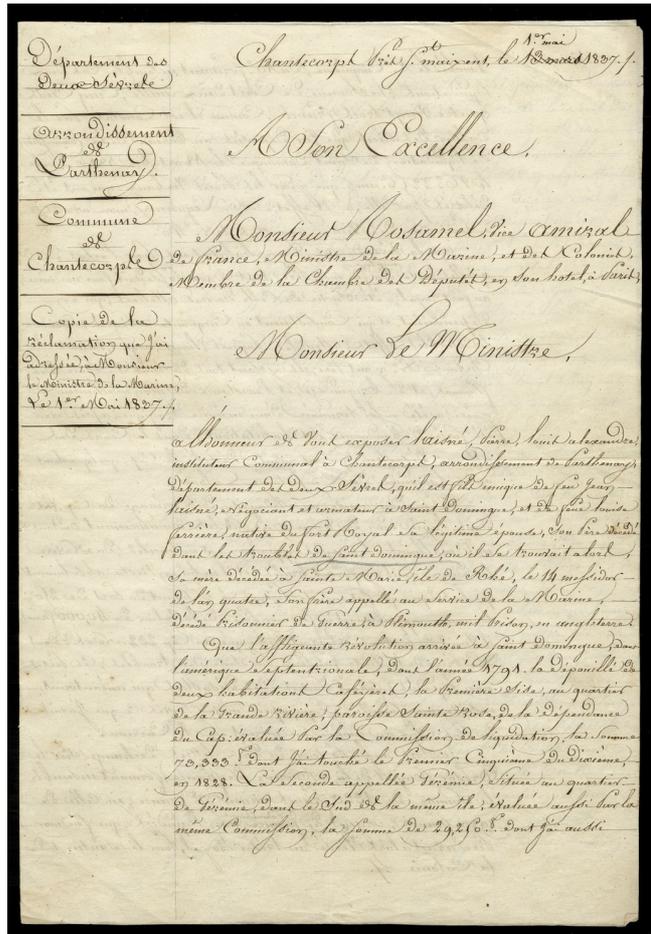
Pierre Louis Alexandre Laisné, instituteur communal à Chantecorps et officier de la garde nationale de sa commune, est fils de négociant, armateur et propriétaire à Saint-Domingue, et d'une créole native du Fort-Royal (aujourd'hui, Fort-Liberté). Son père est décédé dans les troubles de Saint-Domingue en 1793 ; sa mère, de chagrin, à Sainte-Marie, île de Ré, en 1796. Enfin, son frère, son aîné de deux ans, appelé au service de la Marine, est également mort, prisonnier de guerre à Plymouth (Angleterre).

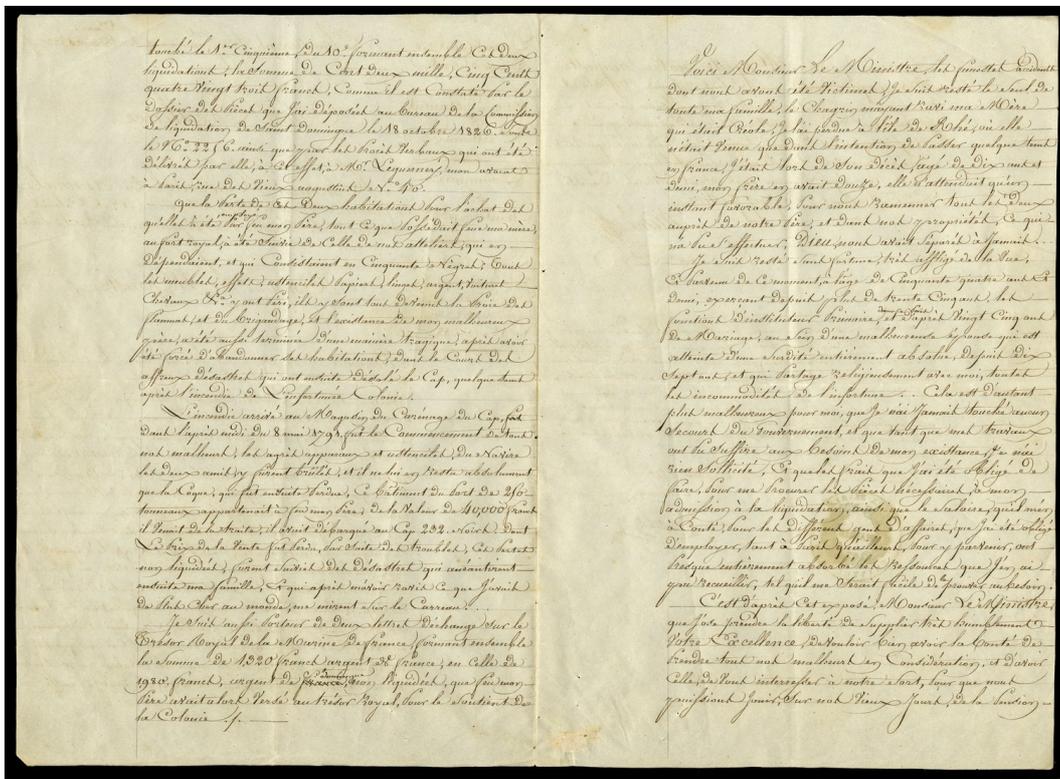
En 1837, demeuré le seul de sa famille, Laisné est sans fortune et dans une situation très précaire, à l'âge de cinquante quatre ans et demi. Il est marié depuis vingt-cinq ans et sa malheureuse épouse est atteinte depuis plus de dix-sept ans d'une "surdité entièrement absolue". "Très affligé de la vue", Laisné continue malgré tout à enseigner, mais avec une extrême difficulté.

[...] " Depuis plus de trente cinq ans, qu'il exerce ses fonctions d'instituteur primaire dans nos pays, il a rendu des services distingués à la jeunesse, ayant formé plus de vingt instituteurs tant communaux que privés, qui exercent maintenant, dans nos environs, les mêmes fonctions ", précisent les élus municipaux et les notables de Chantecorps.

Laisné sollicite donc son admission aux secours alloués par le gouvernement aux colons réfugiés de Saint-Domingue. Le 1^{er} mai 1837, il adresse une pétition au ministre de la Marine et des Colonies, transmise au roi en juillet 1839, dans laquelle il décrit les "funestes accidents" dont sa famille a été la victime.

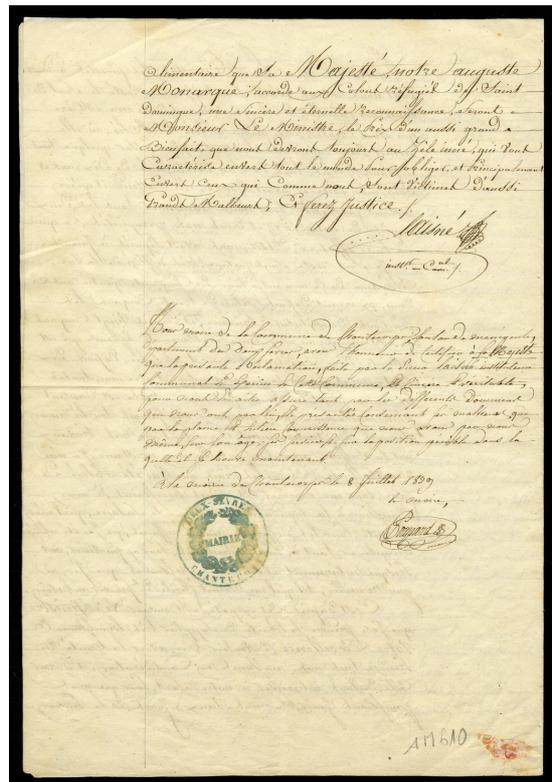
[...] " L'affligeante révolution arrivée à Saint-Domingue, dans l'Amérique septentrionale, dans l'année 1791, l'a dépouillé de deux habitations caféières, la première sise, au Quartier de la Grande Rivière, paroisse Sainte-Rose, de la dépendance du Cap (aujourd'hui, Cap-Haïtien) : évaluée par la commission de liquidation, la somme 73.333 ^f " [...]. " La seconde appelée Gérémie [Jérémie], située au Quartier de Gérémie, dans le sud de la même île, évaluée aussi par la même commission, la somme de 29.250 ^f " [...]. " formant ensemble ces deux liquidations, la somme de cent deux mille, cinq cent quatre vingt trois francs " [...].





Il poursuit : [...] " la perte de ces deux habitations pour l'achat desquelles a été employé par feu mon père, tout ce que possédait feu ma mère, au Fort-Royal, a été suivie de celle de nos ateliers, qui en dépendaient, et qui consistaient en cinquante nègres. Tous les meubles, effets, ustensiles, papiers, linges, argent, voitures, chevaux, etc. y ont péri. Ils y sont tous devenus la proie des flammes, et du brigandage, et l'existence de mon malheureux père, a été aussi terminée d'une manière tragique, après avoir été forcé d'abandonner ses habitations, dans le cours des affreux désastres qui ont ensuite désolé le Cap, quelque temps après l'incendie de l'infortunée colonie.

L'incendie arrivé au magasin du carénage du Cap, dans l'après-midi du 8 mai 1791, fut le commencement de tous nos malheurs. Les agrès, apparaux [sic] et ustensiles, du navire Les deux amis, y furent brûlés, et il ne lui en resta absolument que la coque, qui fut ensuite perdue. Ce bâtiment du port de 250 tonneaux appartenait à feu mon père, de la valeur de 40.000 francs. Il venait de la traite. Il avait débarqué au Cap 232 noirs, dont le prix de la vente fut perdu, par suite des troubles. Ces pertes non liquidées, furent suivies des désastres qui anéantirent ensuite ma famille, et qui après m'avoir ravi ce que j'avais de plus cher au monde, me mirent sur le carreau "

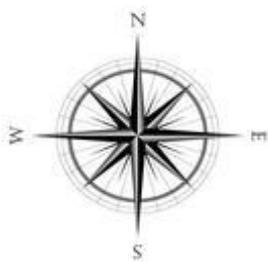


Malheureusement, la demande de secours de Laisné ne peut être accueillie, au motif qu'aucune nouvelle demande ne sera reçue à partir du 1^{er} juillet 1831... Quant au pétitionnaire, il meurt, indigent, le 18 septembre 1842, précédé dans la mort par son épouse, le 14 mai...

Laurent DELENNE

LA GRANDE COLLECTE CONTINUE...

Vous êtes donc invités aux Archives départementales des Deux-Sèvres pour témoigner, apporter vos documents qui alimenteront la mémoire du département sur le thème France - Afrique aux XIX^e et XX^e siècles.



**GRAND CHANTIER
RÉCOLEMENT :
La mise à jour de la localisation
des fonds débutera
courant mars 2017**

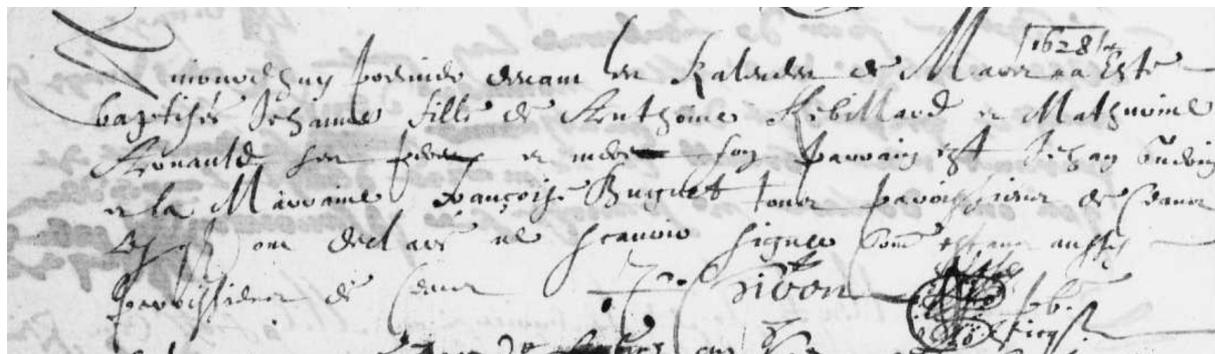
ZOOM SUR LA RESTAURATION AUX ARCHIVES DES DEUX-SÈVRES

Les liasses des notaires suivants sont de retour de restauration et consultables en salle de lecture :

- 3 E 1184 : M^e GASTINEAU Jérémy (La Mothe-Saint-Héray), minutes de 1623-1626
- 3 E 1185 : M^e GASTINEAU Jérémy (La Mothe-Saint-Héray), minutes de 1627-1629
- 3 E 1186 : M^e GASTINEAU Jérémy (La Mothe-Saint-Héray), minutes de 1632-1636
- 3 E 13305 : M^e BOUTHERON François (La Chapelle-Thireuil), minutes de 1722-1728
- 3 E 13306 : M^e BOUTHERON François (La Chapelle-Thireuil), minutes de 1729-1732
- 3 E 13307 : M^e BOUTHERON François (La Chapelle-Thireuil), minutes de 1733-1737
- 3 E 16870 : M^e BRISSET (Niort), minutes de 1584
- 3 E 1179 : M^e GASTINEAU Jérémy (La Mothe-Saint-Héray), minutes de 1604-1606
- 3 E 508 : M^e Joseph LIGONNIÈRE (Niort), minutes de 1673-1674
- 3 E 509 : M^e Joseph LIGONNIÈRE (Niort), minutes de 1675 et mai-juin 1677
- 3 E 510 : M^e Joseph LIGONNIÈRE (Niort), minutes de 1680
- 3 E 511 : M^e Joseph LIGONNIÈRE (Niort), minutes de novembre-décembre 1681
- 3 E 622 : M^e François ALLARD (Saint-Maixent), minutes de 1636-1645
- 3 E 624 : M^e François ALLARD (Saint-Maixent), minutes de 1654-1661
- 3 E 439/4 : M^e Pierre BAUDIN-CHAMPMERGOU (Niort), répertoire de 1724-1729
- 3 E 467 : M^e Augustin PIET-ROCHETAND (Niort), minutes de janvier-février 1764
- 3 E 654 : M^e Jean CHAMYER (Saint-Maixent), minutes de 1663-1664
- 3 E 942 : M^e Jean BOURCEAU (Parthenay), minutes d'avril-décembre 1627

PALEOGRAPHIE

Lors d'une récente séance de perfectionnement à la généalogie, à Argentonnay, un des participants nous a présenté cet acte de baptême (BMS Tessonnière 1604-1652, vue 55) dont quelques mots lui échappaient. Nous lui avons transmis la transcription mais nous vous la soumettons car on y voit que les habitudes et les traditions peuvent perdurer pendant très longtemps.



Aujourdhuy premier devant les Kalendes de Mars 1628 a esté baptisée Jehanne fille d'Anthoine Rebillard et Mathurine Arnould ses père et mère son parrain est Jehan Guerin et la marraine Françoise Buguet tous paroissiens de ceans lesquels ont declarés ne scavoit signer [.....] estant aussi paroissiens de ceans.

Même s'il nous manque encore un mot, nous savons maintenant la date précise de ce baptême. Jehanne est née « le premier jour devant les calendes de mars 1628 ». Les calendes étaient le début de chaque mois dans le calendrier romain. Par conséquent, le premier jour devant les calendes de mars est le dernier jour de février, soit le 29 puisque l'année 1628 est bissextile. Il peut sembler surprenant de voir utiliser le calendrier romain au XVII^e siècle mais le système « calendes, nones et ides » a été utilisé pendant une bonne partie du Moyen Âge.

Les *calendes* ont servi de base indirectement au mot *calendrier* puisque ce mot vient de *calendaire*, un registre de compte lié à une date précise. On retrouve aussi ce mot dans l'expression *renvoyer aux calendes grecques* qui signifie repousser indéfiniment une action (puisque les calendes sont romaines et que les calendes grecques, comme la saint-glinglin, n'ont jamais existé).

30 MARS 1990

« GÉNÉA 79 »

Un club généalogique est né à Niort

Hier, une nouvelle association départementale est née, elle a été baptisée « Généa-79 », son siège social est situé aux « Archives départementales » à Niort. Le président est M-Marcel Ducoin, de Chef-Boutonne, déjà membre de plusieurs clubs en Charente, dans la Vienne...

Pour cette première réunion, plus de 70 auditeurs sont venus de tout le département, mais aussi des Alpes-Maritimes, de Poitiers... On peut dire que le club a déjà des ramifications dans toute la France. Leur but est de réunir les généalogistes pour leur donner des conseils, puisqu'un club n'existait encore pas en Deux-Sèvres. En plus de l'information, ils envisagent d'effectuer des recherches, de créer une revue.

Le bureau
Président, M. Marcel Ducoin ; vice-présidente, Mme Christine Bedon ; trésorier, Mme Thérèse Nargot ; secrétaire, Mme Yvonne Naudon ; trésorier adjoint, Mme Nicole Bonneau ; secrétaire adjoint, M. Michel Boucher. La prochaine réunion est prévue le 8 juin, à 14 heures, aux Archives départementales.

Une première réunion suivie avec intérêt

EN CONCLUSION

Pour boucler cette rétrospective, voici la photo de l'article de la Nouvelle République qui annonçait en 1990 la naissance du Cercle généalogique des Deux-Sèvres, un an seulement avant la parution du premier numéro de Généa 79. La rétrospective réalisée pour ce 100^{ème} exemplaire nous a permis de mesurer l'évolution de notre revue. Le fond s'est enrichi considérablement, au fil de notre expérience. Et si la forme pendant longtemps a peu varié, le passage au numérique et ce numéro 100 sont l'occasion d'un petit lifting.

Ce journal est aussi le vôtre et nous savons pouvoir compter sur votre collaboration pour les revues à venir. Nous avons besoin de vous tous et vos contributions seront précieuses. Adressez vos articles à genea79@wanadoo.fr, nous vous en remercions par avance.

